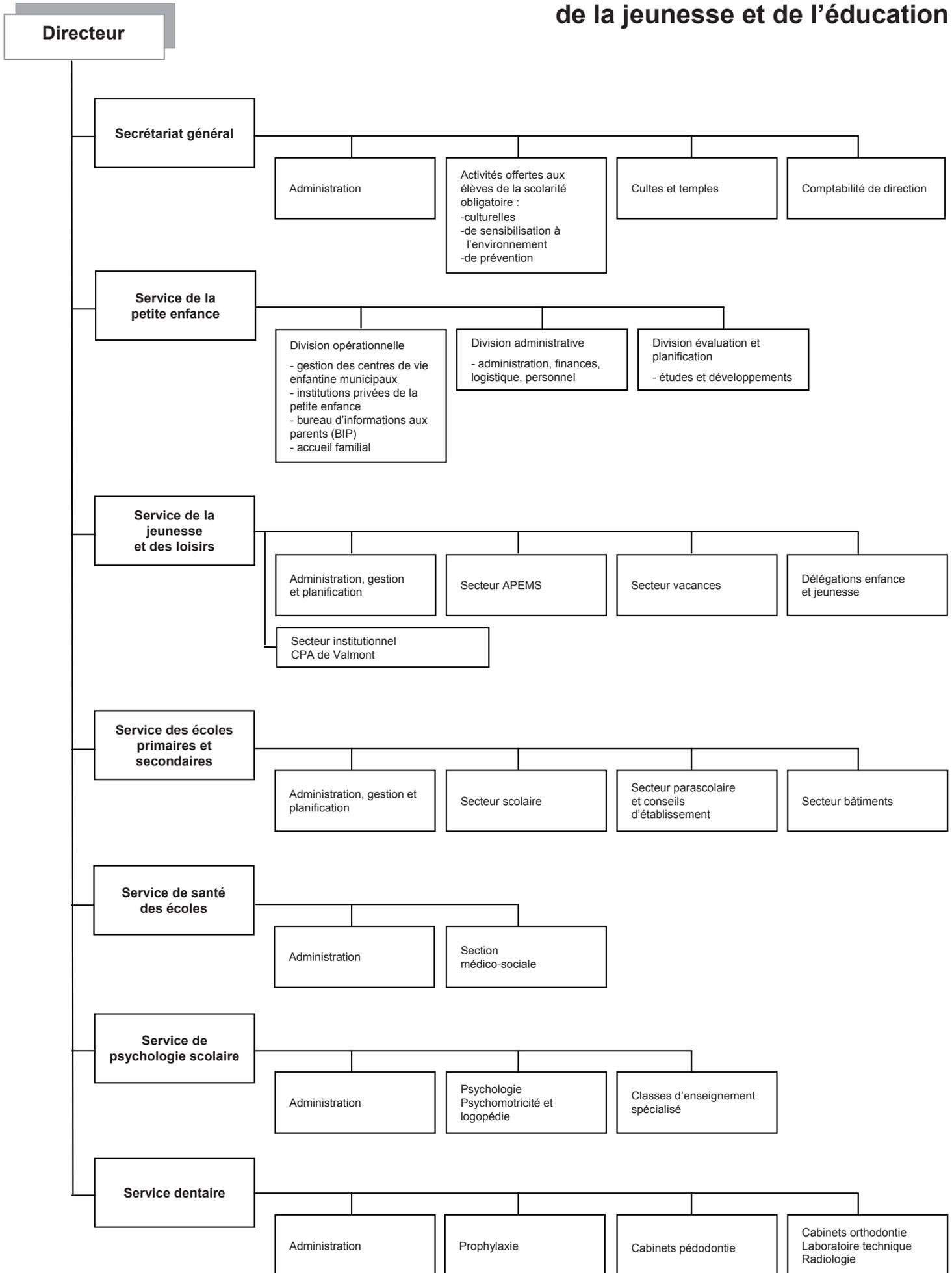


Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation



Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

SECRETARIAT GÉNÉRAL

PRÉSENTATION DU SERVICE

Sans modification par rapport à l'exercice précédent, le Secrétariat général est articulé en trois sections :

- secrétariat,
- « cultes et temples »,
- comptabilité de Direction.

ACTIVITÉS

Deux modifications importantes sont intervenues en 2007 :

- les conseils d'établissements vont reprendre sous une forme nouvelle les activités des commissions scolaires. Compte tenu de leur très grande proximité avec l'organisation scolaire et plus particulièrement avec la CRL (Conférence régionale de Lausanne qui réunit les directeurs des 12 établissements lausannois), leur gestion a été transférée au Service des écoles primaires et secondaires ;
- le programme des activités proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire a été élargi puisque y sont désormais incluses, s'ajoutant aux volets traditionnels d'initiation culturelle et de prévention, les offres d'autres services communaux touchant notamment à la préservation de l'environnement et à la production et à l'utilisation de l'énergie (fourniture et épuration de l'eau, tri et élimination des déchets, gestion de la forêt, création des énergies hydraulique et éolienne, etc.).

Les responsabilités du Secrétariat général peuvent dès lors être résumées comme suit :

- coordination des activités de la Direction : conférences des chefs de service, suivi de dossiers transversaux impliquant plusieurs services, relations avec les commissions permanentes du Conseil communal, réunions avec d'autres directions ou avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), réception et répartition du courrier, échancier ;
- relations extérieures et communications : bulletin d'information « Grandir à Lausanne », Association des parents d'élèves, Association vaudoise des écoles privées ;
- gestion des activités culturelles, de sensibilisation

à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique, découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société, prévention, sous forme d'animations, d'initiations, de spectacles ou de visites ;

- participation aux divers conseils et comités des écoles d'art subventionnées par la Ville ainsi qu'au Conseil de fondation du Petit Théâtre ;
- participation aux travaux de la CSMSG (Conférence des secrétaires municipaux et des secrétaires généraux), du COPILINF (Comité de pilotage informatique) et de la délégation transversale « Sécurité, prévention, éducation » ;
- gestion de la section « cultes et temples » : engagements et traitements du personnel, entretien des bâtiments, relations avec les paroisses catholiques et protestantes et les autres communautés religieuses, les autorités ecclésiastiques et celles des communes voisines ;
- comptabilité de la Direction : budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions, factures fournisseurs et débiteurs, traitements du personnel, relations avec les autorités des communes voisines et celles du canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

ORGANISATION ET PERSONNEL

L'organigramme du Secrétariat général n'a pas subi de modifications. Il représente, comme à la fin de l'exercice précédent, 14 personnes (= 13 EPT) sur le site de Chauderon et 34 personnes (13.1 EPT) dans les paroisses protestantes.

À ce nombre s'ajoute le poste de formation, occupé par une apprenante employée de commerce E.

Sans incidence sur l'effectif, plusieurs mutations sont toutefois intervenues cette année :

- l'adjoint du secrétaire général a été nommé chef du Service de la culture à partir du 1^{er} juillet 2007. Une adjointe a été désignée pour le remplacer, à partir du 1^{er} septembre 2007, sans modification du taux d'activité ;
- un comptable avec titre d'assistant a quitté le service le 30 novembre 2007. Une collaboratrice qui occupait un poste d'auxiliaire le remplacera, comme comptable,

à partir du 1^{er} janvier 2008, sans modification du taux d'activité ;

- en janvier 2007, une secrétaire a repris le poste devenu vacant à la section « cultes et temples » à fin 2006 sans changement de taux d'activité.

Hormis ces trois mutations, les personnes en place sont les mêmes qu'à la fin de l'année dernière.

En résumé :

5 personnes (= 5 EPT) et l'apprenante sont rattachées au secrétariat.

2 personnes (= 1.5 EPT [avec, pour 0.5 EPT du poste de gérant technique, un appui au Service des écoles primaires et secondaires]) assurent le fonctionnement de la section « Cultes et temples » et 34 personnes (13.1 EPT [concierges, organistes et sacristains]) sont réparties dans les paroisses protestantes.

7 personnes (= 6.5 EPT) composent la comptabilité.

CONFÉRENCES - COMMISSIONS

CONFÉRENCE DES CHEFS DE SERVICE (CCS)

Composition : le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et son assistante, et les 7 chefs de service de la Direction.

Réunions ordinaires

Nombre de séances : 33 (2006 : 34).

La CCS reste le principal instrument de coordination de la Direction. Tous les sujets d'importance générale, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services ou les relations transversales avec d'autres directions, y sont abordés. Il en va de même pour les projets de préavis et de réponses aux interpellations, motions ou postulats. La CCS traite également de tous les projets de loi ou de règlement ayant trait au domaine scolaire ou à la politique de la jeunesse mis en consultation par les autorités fédérales et cantonales.

Autres réunions

La CCS a encore consacré une séance spéciale au volet DEJE de la politique sociale communale et à la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), et participé à des rencontres d'échanges, deux fois avec ses homologues la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement (DSSE) et une fois avec la conférence départementale du DFJC (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture). Enfin, à titre d'essai, la réunion plénière de coordination entre les chefs des services qui gèrent des bâtiments et ceux de la Direction des travaux a été remplacée par des contacts bilatéraux, organisés en fonction des besoins et sur des objets précis.

INFORMATION GÉNÉRALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Afin de tenir compte des nombreuses prestations offertes par la DEJE non seulement aux élèves mais à l'ensemble des enfants lausannois et à leur famille, la forme et le contenu de ce bulletin ont été repensés. « Grandir à Lausanne », a succédé en 2006, au bulletin d'information « Lausanne écoles », diffusé depuis 1987 et distribué à tous les parents d'élèves. L'édition 2007 leur a notamment permis de découvrir les nombreuses prestations proposées aux élèves par les services de la Ville en matière de sensibilisation à l'environnement.

JEUX INTERNATIONAUX DES ÉCOLIERS

En 2007, le Secrétariat général a repris l'organisation du voyage de la délégation lausannoise participant aux jeux internationaux des écoliers, auparavant assurée par le Service des écoles primaires et secondaires.

Ces jeux, fondés en 1968 en Slovénie dans le but de créer des liens de paix entre les nations et aujourd'hui reconnus par le Comité international olympique, sont considérés, au plan mondial, comme étant le plus important rassemblement sportif de jeunes athlètes. La Ville de Lausanne a participé 24 fois aux jeux, et en a assuré l'organisation en 1980 et 1986.

Du 20 au 25 juin 2007, une délégation lausannoise composée de 16 écoliers âgés de 12 à 15 ans (4 nageurs, 9 athlètes et 3 judokas) entourés de 4 entraîneurs et du conseiller municipal, s'est rendue dans la capitale islandaise, Reykjavik.

PRESTATIONS OFFERTES AUX CLASSES LAUSANNOISES DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Depuis de nombreuses années, la Commune de Lausanne offre à ses écoliers des prestations qui, en complément des programmes scolaires, contribuent elles aussi à enrichir leurs connaissances. Ces activités se sont diversifiées avec le temps, et elles peuvent aujourd'hui être regroupées en quatre catégories :

- 1) activités culturelles et découvertes lausannoises,
- 2) abonnement culturel,
- 3) sensibilisation à l'environnement (dès la rentrée 2007/2008),
- 4) prévention des accidents par morsures (P.A.M.).

1) ACTIVITÉS CULTURELLES ET DÉCOUVERTES LAUSANNOISES

L'initiation culturelle offerte par la Ville aux élèves lausannois remonte à la fin des années quarante. Elle s'est formellement mise en place au début des années huitante, avec le vœu du Conseil communal de permettre à chaque élève au moins une fois lors de chacun des cycles de la scolarité obligatoire, de découvrir un spectacle et de prendre part à une animation théâtrale.

Aujourd'hui, les objectifs des activités culturelles peuvent être résumés comme suit :

- préparer le spectateur de demain en le sensibilisant à l'extraordinaire offre culturelle de sa ville ;
- donner la chance à tous les élèves des classes lausannoises de découvrir les arts de la scène (musique, opéra, danse, théâtre) par le biais de spectacles et d'animations-initiations de qualité.

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités culturelles offertes aux classes primaires et secondaires pour l'année scolaire **2006/2007**.

À la rentrée scolaire, le programme d'activités culturelles a proposé :

- 20 spectacles de théâtre,
- 6 concerts/spectacles musicaux,
- 2 spectacles de danse,
- 7 spectacles de prévention,
- 11 animations théâtrales,
- 1 animation de danse contemporaine,
- 1 animation à l'École de cirque de Lausanne,

- 8 découvertes lausannoises,
- 1 séance de cinéma.

Programme envoyé Nbre d'enseignants	Ont répondu pour 1 spectacle	Taux de participation	Ont été inscrits à 1 spectacle	Ont répondu pour 1 animation	Taux de participation	Ont été inscrits à 1 animation
CIN-CYP	379	356	95%	354	223	¹⁾ 85%
Secondaires	332	207	62%	²⁾ 223	176	53%
Totaux	711	563		577	399	358

¹⁾ seules les CYP peuvent participer à une animation

²⁾ par manque de place dans les animations, certaines classes ont été invitées au spectacle *Le pays des genoux* (spectacle lié à une animation en classe)

Éveiller l'enfant au monde du théâtre, le but est atteint grâce à l'intérêt marqué par la majorité des enseignants puisque durant l'année scolaire 2006/2007, sur les 12'000 enfants scolarisés à Lausanne :

- 11'700 sont allés voir un spectacle,
- 6'700 ont bénéficié d'une animation théâtrale.

3'300 élèves des classes CIN et CYP ont bénéficié d'un transport par bus spécial, commandé aux Transports publics lausannoises.

Nouveauté : Une séance de cinéma

Les élèves de 25 classes de 9^e ont assisté à 2 séances du film de Jean-Stéphane Bron *Mon frère se marie* en présence du réalisateur, les 26 et 27 octobre 2006.

Initiation à la musique

Les ateliers lyriques de l'Opéra

«Les ateliers lyriques» ont permis à 33 classes lausannoises des niveaux CYP1-CYP2 de découvrir les coulisses du théâtre lyrique lausannois. Guidées par la responsable du secteur jeune public, les classes ont pu rencontrer les représentants des différents métiers : techniciens, maquilleuse, costumière... et assister à un mini-récital donné par un soliste de l'Ensemble vocal de l'Opéra de Lausanne.

Opéra *Le Petit Ramoneur*

Le 26 mars 2007, 603 élèves de 5^e et 6^e années se sont retrouvés à l'Opéra pour découvrir l'œuvre de Benjamin Britten. Les solistes de l'EnVol ainsi que la Camerata accompagnaient la classe de maîtrise du Conservatoire de Lausanne.

Initiation musicale par le Sinfonietta de Lausanne

Depuis bon nombre d'années, les concerts commentés de l'orchestre Sinfonietta sont très appréciés des classes et des enseignants. Une nouvelle thématique est proposée deux fois durant l'année scolaire. Lors de chacune de ces rencontres, le chef Jean-Marc Grob propose des séances d'initiation passionnantes, destinées à faire découvrir aux élèves le monde de la musique classique. Les musiciens illustrent les commentaires proposés aux jeunes auditeurs par la présentation de leurs instruments et l'exécution de fragments d'œuvres musicales.

Durant l'année scolaire 2006/2007, deux séries d'initiations ont été dispensées à 850 élèves les 30 et 31 octobre 2006

et à 670 élèves les 5 et 6 février 2007 par les musiciens du Sinfonietta dans les aulades des établissements secondaires du Belvédère, des Bergières, de Béthusy et de l'Élysée. Une présentation des instruments à cordes a été orchestrée en octobre et celle de la harpe en février.

Concerts d'abonnement de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

L'OCL propose des places à prix réduit aux élèves de l'enseignement secondaire. Avant chaque concert, des affiches sont distribuées dans les établissements primaires et secondaires lausannoises.

«Le coin des enfants» Concert spécial de l'Orchestre de Chambre de Lausanne pour les classes de 4^e, 5^e et 6^e

Au vu du grand succès rencontré les deux dernières années, une nouvelle collaboration avec l'OCL a permis d'offrir un moment exceptionnel aux classes lausannoises à la salle Métropole. Le 27 novembre 2006, 934 élèves ont écouté un concert pendant la diffusion du film *Les lumières de la ville* de Charlie Chaplin (1931). Les enseignants ont reçu au préalable un dossier pédagogique et un CD de la musique du film afin de pouvoir préparer leurs élèves au concert.

Nouveauté : La Camerata de Lausanne

Pour la première année, 75 élèves de 7^e et 8^e années ont assisté le 11 décembre 2006 à une répétition de la Camerata sous la conduite et avec les commentaires de Pierre Amoyal.

Parmi eux, 34 élèves du projet «Musique-études» de l'Élysée étaient également conviés.

Animations théâtrales

Les animations théâtrales sont offertes aux degrés CYP (primaires) et 5^e à 9^e (secondaires).

Classes primaires

Troupe	Activité	Nbre de classes bénéficiaires
Théâtre pour enfants de Lausanne	Animation d'une journée <i>L'être, l'avoir et le paraître</i> et spectacle lié <i>Modeste, Prosper et Parfait</i>	22 (CYP1-CYP2)
Théâtre pour enfants de Lausanne	Animation journée-théâtre au TPEL-Eldorado	39 (CYP1-CYP2)
Théâtre Bleu nuit	Animation de 1 jour en classe et spectacle lié <i>Celui qui ne savait pas dire non</i>	61 (CYP1-CYP2)
Théâtre La Main dans le Chapeau	Animation de 1 jour en classe et spectacle lié <i>Les inséparables</i>	74 (CYP1-CYP2)
Théâtre La Main dans le Chapeau	Animation de 19 périodes en classe, aboutissant sur un spectacle présenté par les élèves <i>Rideau !</i>	6 (CYP2)
École de cirque de Lausanne	1 matinée d'initiation aux arts du cirque	21 (CYP2)

Classes secondaires

Troupe	Activité	Nbre de classes bénéficiaires
Théâtre Tel Quel	Animation de 1 jour sous chapiteau	(6 ^e -9 ^e)
	<i>Matches d'improvisation</i>	47
	<i>Le grand show Music-hall</i>	24
	<i>Une autre approche</i>	21
École de théâtre Diggelmann	<i>Regarder, écouter, dialoguer</i> 6 périodes à l'école de théâtre	(6 ^e -9 ^e) 10
Atelier ET	Animation de 6 périodes en classe	(6 ^e -9 ^e) 9
	<i>Mise en scène d'un texte narratif ou d'un poème</i>	
Cie Philippe Saire	Animation de 6 périodes au théâtre Sévelin et spectacle de danse	(6 ^e -9 ^e) 10
	<i>Humour et danse contemporaine</i>	
Gérard Demierre	Animation de 6 périodes en classe	(5 ^e -7 ^e) 14
	<i>Être ou paraître</i>	

Spectacles

Représentations offertes aux classes primaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes bénéficiaires
Cie La fanfare du loup	La chèvre de M. Seguin	24 (CYP1-CYP2)
J.-C. Issenmann	Don Quichotte	21 (CYP1-CYP2)
Cie Doris Vuilleumier	Ptitit et gros devant le rideau	29 (CIN-CYP1)
Cie ContaCordes	Melissa la menteuse	35 (CIN-CYP1)
Cie ContaCordes	Nom de bleu	13 (CYP1-CYP2)
Les Artpenteurs	El Güegüense	30 (CYP1-CYP2)
Cie Vertigo	La barbe bleue	7 (CYP2)
Am Stram Gram	Petit navire	17 (CYP2)
E'pericoloso sporgersi	Contes à rebours	24 (CYP1-CYP2)
Théâtre Globule	Drôles d'oiseaux	55 (CIN)
Théâtre des Lutins	Ptilou et Grand-Toine	20 (CIN)
Cie Hugo e Ines	Petites histoires	16 (CYP1-CYP2)
Joël Pommerat	Le petit chaperon rouge	19 (CYP1-CYP2)
Cie 38 bis et Co	Le château d'Otrante	11 (CYP2)

Représentations offertes aux classes secondaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes bénéficiaires
E'pericoloso sporgersi	Contes à rebours	1 (5 ^e)
Cie Marin	Le pays des genoux lié à une animation en classe	30 (6 ^e)
Am Stram Gram	Petit navire	5 (5 ^e)
Cie Amiel	Soleil d'Afrique	37 (6 ^e -9 ^e)
Roger Cunéo	Les fables de Jean de la Fontaine	27 (5 ^e -9 ^e)
Théâtre Courte-Paille	En pleine mer	12 (8 ^e -9 ^e)
Opéra de Lausanne	Le petit ramoneur	34 (5 ^e -6 ^e)
Cie Youkali	Mange ta soupe	9 (7 ^e -9 ^e)
Cie de la Sonnette	Roméo et Juliette	17 (5 ^e -7 ^e)
Duo Cellier et Duperrex	Voyage au bout des notes	14 (5 ^e -7 ^e)
Cie La fanfare du loup	La chèvre de M. Seguin	3 (5 ^e)
Cie Avant-Scène	Instant zéro	6 (5 ^e -9 ^e)

Spectacles de prévention offerts aux classes secondaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes bénéficiaires
Théâtre Forum	Partie de racket (violence)	31
Association	Cadeau Condom (sida)	48
Le Caméléon	Un père en pétard (toxicomanie)	24
	Bien cuit ou à point (alcoolisme)	9
	Cig'arrête (tabagisme)	33
	Le démon des maux (violence verbale)	9
	Violence sur Ben (problématique du bouc émissaire)	37

Découvertes lausannoises

Depuis 2004, la DEJE offre aux classes lausannoises, accompagnées d'un guide, un programme de visites à thème, intitulé « découvertes lausannoises » dans le but de faire connaître aux jeunes habitants quelques-unes des particularités architecturales et urbanistiques de leur ville.

En 2006/2007, 4 100 élèves ont participé à une découverte lausannoise.

Les parcs historiques

En juin 2007, 16 classes CYP2, conduites par les guides d'accueil du Mouvement des Aînés (MDA), ont découvert les parcs historiques de Mon-Repos (11 classes) et du Désert (5 classes).

Chaque élève a reçu au préalable un dossier pédagogique sous forme de jeu, spécialement conçu, pour la préparation en classe.

Au fil de L'eausanne

46 classes ont bénéficié de cette prestation d'avril à mai 2007 sous la conduite des guides d'accueil du MDA. Les élèves ont reçu au préalable un dossier pédagogique spécialement élaboré. Cette visite permet aux élèves de découvrir la cité puis le centre-ville à travers les rues et les fontaines.

Nouveauté: La Cathédrale de Lausanne

De mars à avril 2007, 41 classes de 6^e et 7^e années ont visité la Cathédrale sous la conduite des guides d'accueil du MDA. Une brochure pédagogique a été élaborée et envoyée au préalable.

Nouveauté: Introduction à l'image

De novembre 2006 à mai 2007, 16 classes ont visité les archives communales. Guidés par l'archiviste communal, les élèves visionnent des images de Lausanne à différentes époques. Cette prestation permet aux élèves de s'interroger sur le sens et le rôle des images.

Nouveauté: Les institutions politiques

Pour répondre au préavis du Conseil communal demandant que les élèves lausannois de 8^e et 9^e années fassent la connaissance des institutions politiques de leur ville, des visites de l'Hôtel de Ville ont été mises sur pied. De mai à juin 2007, 17 classes ont bénéficié de cette découverte, menée par des guides d'accueil du MDA, durant laquelle elles ont rencontré un-e conseiller-ère communal-e pour lui poser des questions traitant de l'organisation communale.

Une brochure a été élaborée et envoyée au préalable dans le but de préparer la visite.

Nouveauté: Usine Tridel

D'octobre 2006 à mars 2007, 40 classes de 7^e à 9^e années ont visité l'usine Tridel.

Cette prestation fait suite à la présentation du projet du chantier à l'Espace-info sous les Arches du Grand-Pont. Hormis la visite des équipements techniques, elle a pour but de montrer les conséquences positives sur l'environnement d'un tri sélectif des déchets. Cette prestation a été introduite dans la brochure «environnement» proposée aux enseignant-e-s dès la rentrée 2007/2008.

Nouveauté: Visite du garage-atelier du m2

Cette visite fait suite à la présentation du projet du chantier m2 à l'espace-info. Elle permet aux élèves de découvrir toutes les étapes de construction depuis l'ouverture du chantier jusqu'à la mise en service. De février à avril 2007, 36 classes CYP2 se sont rendues au garage-atelier de Grand-Vennes sous la conduite d'une animatrice.

2) ABONNEMENT CULTUREL

Visant à faire bénéficier les élèves de l'offre théâtrale lausannoise, l'abonnement est offert aux classes de 7^e à 9^e années. Les élèves peuvent assister à des représentations publiques en payant leur billet au prix unique de fr. 8.-. Le Secrétariat général compense le manque à gagner qui en résulte pour les théâtres.

Cette démarche remporte chaque année un grand succès. Le choix des pièces est effectué par une commission

composée de représentants des établissements secondaires, des théâtres et du Secrétariat général.

3 330 billets ont été vendus pour les 21 spectacles suivants:

Troupe	Spectacle	Nbre de billets
Théâtre Vidy-Lausanne	Question de directions	91
	Mademoiselle Julie	100
	Au bord de l'eau	98
	Nouvelle création James Thierrée	150
	Hamlet	398
	Le médecin malgré lui	874
Théâtre Kléber-Méleau	Le mariage	46
	Les femmes savantes	286
Arsenic	Pixel Babes	38
	Pirrhus Hilton	77
	Filles et garçons	523
Opéra de Lausanne	Concert baroque de Nice	25
	Concert du Sinfonietta	17
	Cie Ana Yepes	26
Grange de Dorigny	Songe d'une nuit d'été	120
	L'Eneide d'après Virgile	109
Théâtre 2.21	Mémoire de la nuit	11
	Srank	18
	La nuit au cirque	20
Cie Philippe Saire	Création 2006	55
Ass. vaudoise des ligues d'improvisation	Matches d'improvisation professionnels	248

Répétitions générales lyriques

L'Opéra de Lausanne, par le biais de son service jeune public, propose également aux élèves des classes secondaires, accompagnés de leur maître, d'assister gratuitement aux répétitions générales de certains opéras.

En 2006/2007, les opéras suivants ont été offerts à 568 élèves et accompagnants:

Spectacle	Nbre de billets offerts
Le téléphone / Amelia al ballo	150
La veuve joyeuse	98
Monsieur de Pourceaugnac	120
Il barbiere di Siviglia	100
Le Nozze di Figaro	100

3) SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

En 2006, les différents services de la Ville proposant des activités de sensibilisation à l'environnement aux écoliers lausannois ont élaboré un projet commun afin d'en offrir une vision d'ensemble.

Pour la rentrée 2007/2008, toutes ces prestations ont été regroupées dans un même catalogue. Le Secrétariat général en assure la distribution aux enseignants, traite les inscriptions et établit les plannings liés à ces activités.

4) PRÉVENTION DES ACCIDENTS PAR MORSURES (P.A.M.)

Introduite pour la première fois durant l'année scolaire 2003/2004, cette prestation a, une nouvelle fois, suscité une forte demande. Pour des questions d'organisation, mais surtout de disponibilité des cynologues et des chiens, le programme est proposé en alternance aux classes des cycles initial et primaire. On ne peut évidemment affirmer que ces cours de sensibilisation empêcheront tout nouvel accident, et le manque de recul ne permet pas encore de disposer de statistiques significatives. Destiné très pragmatiquement à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter!) en présence d'un animal, cet enseignement doit leur donner confiance et leur éviter de commettre une erreur dont on sait combien les conséquences sont dramatiques. Relevons encore que les parents peuvent assister à ce cours, et que ceux qui l'ont fait ont souligné le profit qu'ils en avaient tiré, pour eux aussi.

Statistiques

Année scolaire	Cycle	Nbre de classes
2003/2004	primaire	91
2004/2005	initial	77
2005/2006	primaire	113
2006/2007	initial	100
2007/2008	primaire	132

INSTITUTIONS SUBVENTIONNÉES

CINÉMA

Ciné du musée de zoologie

L'objectif du Ciné du Musée est de présenter aux élèves de la scolarité obligatoire des films qui leur permettent d'acquérir une meilleure connaissance de notre environnement. La contribution lausannoise représente une participation à l'achat des films et de la documentation.

Statistiques

Nombre de séances: 43 (2006: 36)

Nombre de classes: 124 (2006: 85)

Séances		Nombre de spectateurs	
		2007	2006
Judi après-midi	14h15 ¹	1 066	624
Mercredi matin	9h00 ²	1 127	883
Mercredi après-midi	14h30 ³	1 479	1 747
		3 672	3 254

¹ séance réservée normalement pour les écoles publiques lausannoises

² séance réservée normalement pour les écoles privées et du canton

³ séance publique

Par rapport à 2006, on observe une augmentation de 19.4% de l'offre et de 12.8% des spectateurs.

La Lanterne magique

De plus en plus tôt, les enfants sont livrés sans y être préparés à des images et à des sons de toute provenance (Internet, DVD, cassettes vidéo, télévision). La Lanterne Magique propose aux plus jeunes une sensibilisation au cinéma qui leur permet d'acquérir un véritable sens

critique, tout en leur faisant partager le plaisir de découvrir sur le grand écran du cinéma des films adaptés à leur âge. Conçue sur 6 ans, la programmation comprend, chaque année, neuf films issus du meilleur de la cinématographie mondiale.

1 115 spectateurs (-2.2%) ont assisté à 9 séances leur permettant de découvrir la magie du 7^e art.

Deux faits marquants ont ponctué cette 15^e saison :

- participation à la journée dédiée à la lutte contre la maltraitance des enfants avec deux programmes de 5 à 6 courts-métrages sur le thème « Image par image » ;
- organisation, en partenariat avec un sponsor, d'un concours permettant aux moins de 12 ans de créer la bande-annonce d'un film imaginaire. Quatre enfants du club de Lausanne font partie des 47 gagnants désignés par un jury professionnel à qui plus de 750 créations ont été proposées.

THÉÂTRES JEUNE PUBLIC

Petit Théâtre

En 2007, 15 997 spectateurs (+28.0%), dont 5 414 élèves (+121.1%) lors de spectacles scolaires, ont assisté à 197 représentations (+89.4%) des spectacles suivants :

(NB : cette augmentation très importante est due, en partie du moins, à la programmation d'un sixième spectacle, Le petit chaperon rouge, donné au Théâtre de Vidy.)

- Créations intégralement produites par le Petit Théâtre :
 - El Güegüense par les ArTpenteurs,
 - 20 000 lieues sous les mers par la Cie les Voyages extraordinaires.
- Créations en coproduction avec des compagnies romandes :
 - Les Cosmicomics par le teatro Due Punti,
 - Le Pays des Genoux par la Cie François Marin.
- Créations en collaboration avec le Musée historique de Lausanne et la Cie Escarboucle, dans le cadre des Histoires du foyer :
 - Sam Grat au pays des hmagiques.
- Accueils :
 - Petit Navire par Am Stram Gram le Théâtre,
 - Le petit chaperon rouge de Joël Pommerat (au Théâtre de Vidy),
 - 5 séries de concerts du dimanche, avec Gaëtan, Sanshiro, Jacky Lager, Stimmhorn et Voyages en musique par les ArTpenteurs,
 - enfin, 1 bal gratuit a été organisé sur la Place Saint-Maur, pendant la nuit des Musées par les Pâg.

On peut encore noter que :

- 3 des 4 créations « maison » ont poursuivi leur aventure par une tournée importante en Suisse romande,
- durant le Festival de la Cité, le Petit Théâtre a accueilli la totalité des spectacles *jeune public*, ainsi que le ciné-club,
- lors des 54 représentations réservées aux élèves, 28 concernaient des classes lausannoises, ce qui représente à peu près 140 classes,
- les animations proposées en amont du spectacle *Le pays des Genoux* ont été suivies par 40 classes, dont 20 lausannoises.

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et l'adjointe du secrétariat général siègent au Conseil de fondation, cette dernière en assure également le secrétariat.

En 2007, le Conseil de fondation s'est réuni 3 fois.

TPEL-ELDORADO

Récurrentes depuis plusieurs années, les difficultés financières de l'institution se sont aggravées, la plaçant de fait en situation de cessation de paiements. Comme elles l'avaient fait jusqu'alors, la Municipalité et plus particulièrement la DEJE ont cependant eu à cœur de tenter de sauver ce théâtre qui non seulement avait été précurseur du spectacle jeune public à Lausanne, mais avait de plus imaginé et développé tout un savoir-faire dans le domaine des animations et mis sur pied un important réseau de collaboration au niveau international. C'est ainsi qu'elles ont conduit une action sur quatre plans :

- proposition au Conseil communal d'accorder une aide complémentaire extraordinaire au TPEL pour lui permettre de faire face à ses engagements immédiats ;
- commande d'un audit externe destiné à inventorier les possibles mesures d'assainissements ;
- mise en place d'un comité de crise composé de responsables du TPEL et de la DEJE ;
- examen des synergies possibles avec les dirigeants du Petit Théâtre et du Théâtre de marionnettes.

Ces démarches ont abouti aux propositions suivantes, acceptées par le Conseil communal le 12 décembre 2007, lors de l'examen du budget 2008 :

- la subvention 2008 prévue pour le TPEL est maintenue ;
- gérée par la DEJE, elle sera tout d'abord utilisée pour permettre d'honorer les engagements du TPEL ;
- le solde sera à disposition du Petit Théâtre qui devra reprendre un certain nombre d'engagements assurés auparavant par le TPEL ;
- le Petit Théâtre pourra disposer de la salle de l'Eldorado dont il reprendra la gestion ;
- au terme de l'année 2008 qui sera considérée comme une période transitoire, et pour autant que l'expérience s'avère concluante, la Municipalité proposera au Conseil communal de transférer définitivement la subvention du TPEL au Petit Théâtre.

Cette situation très difficile a évidemment eu des répercussions sur la programmation du 2^e semestre 2007 du TPEL-Eldorado et donc, inévitablement, sur sa fréquentation.

Théâtre de marionnettes

5 367 spectateurs (-19.6%), dont 1 050 élèves lausannois (-22.1%), ont assisté à 58 représentations (-10.8%) des spectacles ci-dessous :

- Créations :
 - Le Château d'Otrante, Compagnie 38Bis/Théâtre de la Marotte (Lausanne), version jeune public,
 - Le Château d'Otrante, Compagnie 38Bis/Théâtre de la Marotte (Lausanne), version adultes en soirée,
 - Ragoût d'loup, Globule Théâtre (Lausanne).
- Accueils :
 - La fée Hic, Cie Trois P'tits Points Rouges (Martigny), version adultes,

- Vagabondage, Une Poignée d'Images (Belfort),
 - Le jardin des saisons, F-Théâtre (Paris),
 - Toi grand et moi petit, Balsamique Théâtre (Figeac),
 - Pinocchio et le montreur de marionnettes, Théâtre Antonin Artaud (Lugano),
 - L'île d'Ariel, Teatro all'improvviso (Padova).
- Spectacle scolaire :
 - Drôles d'oiseaux, Globule Théâtre (Lausanne).

FORMATION

Université populaire de Lausanne (UPL)

Cette institution veut permettre à chacun d'élargir sa culture et d'acquérir des connaissances supplémentaires. Elle participe au développement des formations continue et permanente.

Les étudiants peuvent obtenir un livret qui atteste de la fréquentation des cours suivis.

En matière de langues, l'UPL prépare les candidats aux examens permettant l'obtention de diplômes internationaux et, pour ceux qui concernent l'allemand, elle en organise les épreuves. Pour l'informatique, l'UPL prépare aussi les candidats à la certification officielle U-CH.

Près de 4 500 personnes fréquentent chaque année les cours de l'UPL. Il faut toutefois relever qu'une forte proportion des étudiants vient de l'extérieur et que, malgré les démarches personnalisées du président auprès des autorités du Grand-Lausanne dont des ressortissants fréquentent l'UPL, seules deux communes ont accepté de contribuer au budget de l'institution.

Le secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Comité de direction.

En 2007, celui-ci a tenu 6 séances.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- succession du président Léopold Pflug, qui a démissionné pour des raisons de santé ;
- réflexions sur les procédures à mettre en place pour obtenir la certification EduQua ;
- recrutement.

ÉCOLES D'ART

Conservatoire de Lausanne (CdL) – Haute école de musique (HEM) et École de musique (EM)

L'institution abrite la **Haute école de musique**, composée des départements classique et jazz, qui dispense une formation professionnelle et l'**École de musique**, section non professionnelle, proposant une formation musicale classique aux jeunes et aux amateurs.

La **Haute école de musique** du Conservatoire fait partie du *Domaine musique de la HES-SO* et propose un cursus de formation bachelor et master, conforme aux exigences des accords de Bologne. Elle accueille environ 300 étudiants classiques et 50 étudiants jazz.

Le financement de la Haute école de musique est assuré par les subventions du Canton de Vaud, de la HES-SO, les accords inter-cantonaux et les taxes d'études.

L'**École de musique** quant à elle offre une formation musicale à quelque 1 200 élèves amateurs. Elle se donne pour vocation d'être au service du plus grand nombre

et de promouvoir le talent musical de certains élèves qui pourraient envisager de poursuivre leurs études au niveau professionnel. Initié par le DFJC, le projet pilote « Musique-école » a été conduit pour la troisième année. Il propose un programme scolaire allégé pour permettre à un petit nombre de jeunes élèves musiciens de s'adonner à l'étude approfondie de la musique, tout en suivant leur scolarité obligatoire. Deux collèges lausannois sont partenaires du projet, l'établissement primaire de Mon-Repos et l'établissement secondaire de l'Élysée.

Le financement de l'École de musique est assuré par la Commune de Lausanne, le Canton de Vaud et les écolages.

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Conseil de fondation et préside la SI Conservatoire SA (Société immobilière). Le secrétaire général, quant à lui, siège au Conseil de fondation et au Comité de direction. Il préside également le Fonds de prévoyance des professeurs et assure le secrétariat de la SI Conservatoire SA.

En 2007, le Conseil de fondation s'est réuni 4 fois et le Comité de direction 12 fois.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- Préparation et envoi de la demande d'autorisation des masters en musique, laquelle a été octroyée au mois de décembre 2007 par le Département fédéral de l'économie. La musique obtient ainsi 4 masters différents :

- Pédagogie musicale: Master of Arts in Music pedagogy.

- Interprétation musicale: Master of Arts in Music performance.

- Interprétation musicale spécialisée: Master of Arts in specialized Music performance.

- Composition et théorie musicale: Master of Arts in Music composition & Theory.

La Confédération autorise également les étudiants à préparer successivement 2 masters.

- Modification des statuts de la Fondation du Conservatoire de Lausanne.

- Refonte du site Internet.

- Nombreuses activités : masterclasses, midi-concerts et prestations publiques données au sein du Conservatoire, dont la production de 4 concerts pour la saison de la Société de musique contemporaine.

- À l'extérieur des murs, il convient de relever :

pour la HEM, une masterclass de Teresa Berganza (chant) organisée en collaboration avec le Concours de Genève et le Conservatoire de musique de Genève (octobre), et la participation des étudiants du département jazz au Montreux Jazz Festival et Verbier Festival (juillet, août);

pour l'École de musique, organisation des épreuves finales nationales du Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse (4, 5 et 6 mai), partenariat avec l'Opéra de Lausanne pour «Le Petit Ramoneur» (opéra pour enfants de Benjamin Britten avec 14 enfants issus de la Maîtrise de l'École de Musique du Conservatoire de Lausanne), et participation à l'édition 2007 du «Muzicos» (musique dans les quartiers de Grand-Vennes et de Montolieu en juin).

- Accueil de manifestations : les Rencontres internationales harmoniques (mars), l'Académie de Lausanne (juillet) et le Festival de musique improvisée (août).

Statistiques

Classes non professionnelles (degrés préparatoire, élémentaire, moyen, secondaire I à V, certificat)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(54.1%)	(+1.2%)	619
Autres communes vaudoises			489
Cantons romands			22
Autres cantons suisses			5
Étranger			9
Total			1 144

Par rapport à 2006, on observe une augmentation de 0.4%.

Classes non professionnelles (certificat supérieur I à IV - études supérieures non professionnelles)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(28.0%)	(+0.4%)	7
Autres communes vaudoises			13
Cantons romands			3
Autres cantons suisses			-
Étranger			2
Total			25

Par rapport à 2006, on observe une diminution de 13.7%.

Classes non professionnelles (classe « adultes »)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(33.3%)	(0.0%)	4
Autres communes vaudoises			8
Cantons romands			-
Autres cantons suisses			-
Étranger			-
Total			12

Par rapport à 2006, on observe une diminution de 20%.

Pour des raisons de transparence budgétaire, cette classe n'est pas incluse dans la catégorie non professionnelle. Le tarif des écolages, arrêté à un niveau « adultes », permet en effet son autofinancement.

Classes professionnelles : Haute école de musique / Département classique

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(35.7%)	(-5.2%)	97
Autres communes vaudoises			84
Cantons romands			55
Autres cantons suisses			8
Étranger			28
Total			272

Par rapport à 2006, on observe une diminution de 3.2%.

Classes professionnelles : Haute école de musique / Département jazz

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(29.8%)	(-3.5%)	14
Autres communes vaudoises			9
Cantons romands			19
Autres cantons suisses			3
Étranger			2
Total			47

Par rapport à 2006, on observe une diminution de 12.9%. Cette forte différence traduit l'élévation des exigences à l'admission, destinée à garantir le haut niveau du département HEM/jazz.

Diplômes décernés à la fin de l'année 2006/2007

- 53 (+11) attestations ou certificats non professionnels,
- 74 (+4) attestations ou certificats professionnels, dont 12 (+5) diplômes de soliste et 6 (-5) diplômes d'études supérieures musicales HEM (DESM).

École de jazz et de musique actuelle (EJMA)

École de musique uniquement depuis la fermeture de sa section professionnelle à la fin de l'année scolaire 2005/2006, l'institution continue d'abriter et de gérer les classes libres (non professionnelles) et préprofessionnelles.

À ce titre, elle continue à bénéficier d'un subventionnement conjoint de la Commune de Lausanne et de l'État de Vaud.

Si les étudiants professionnels continuent à fréquenter le site de l'EJMA, ils le font désormais sous l'égide financière et académique du Conservatoire de Lausanne (CdL), dans le cadre d'une collaboration entre les deux écoles.

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Conseil de la SI EJMA SA. Le secrétaire général quant à lui siège au Conseil de fondation et au Comité de direction.

En 2007, le Conseil de fondation a tenu 3 séances et le Comité de direction 10.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier:

- Application du plan de rattrapage salarial afin de se rapprocher des conditions du CdL. Les enseignants ont ainsi obtenu un treizième salaire pour la deuxième année consécutive.
- Poursuite des collaborations avec la SSPM et l'AVCEM. Dans la mesure où ces institutions souhaitent que les écoles membres engagent des professeurs diplômés, le processus de validation mis en place avec la SSPM a donc été poursuivi afin que les enseignants non certifiés puissent obtenir une équivalence reconnue sur le plan suisse. Force est toutefois d'admettre que les musiques actuelles vont plus vite que les organismes structurants certificateurs et qu'une institution telle que l'EJMA, si elle veut continuer à assumer son rôle de laboratoire des musiques actuelles devra toujours être à même d'engager des enseignants issus du « terrain », donc non diplômés, sans négliger pour autant la mission de ses classes préparatoires, « pourvoyeuses » des classes professionnelles du CdL.
- La fermeture des classes professionnelles s'est évidemment traduite par une diminution des stages, master class et échanges avec d'autres écoles de musiques improvisées. La direction se concentre maintenant vers une collaboration plus large avec les institutions scolaires et universitaires afin de consolider les structures « musique écoles ». Déjà en place pour les

gymnases, elles n'en sont en effet qu'à leur début pour la scolarité obligatoire et très limitées pour l'Université puisqu'à ce jour, seules les sciences humaines ont un « module musique » opérationnel.

- Les conséquences de la disparition de la section professionnelle et de la réorganisation engendrée par cet événement ont maintenant été intégrées et l'école a retrouvé sérénité et stabilité.
- Enfin, président de la Fondation depuis sa création, Jean-Claude RoCHAT a cédé la place à Cyrille Bugnon, avocat et saxophoniste de jazz.

Statistiques

Catégorie libre	756	+9.9%
Catégorie préparatoire	21	+10.5%

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit:

Lausanne	(57.5%)	(-1.9%)	447
Autres communes vaudoises			306
Cantons romands			14
Autres cantons suisses			4
Étranger			6
Total			777

Par rapport à 2006, on observe une augmentation de 9.9 %.

École sociale de musique (ESM)

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et le secrétaire général siègent au Comité de direction.

En 2007, celui-ci a tenu 3 séances. Outre la gestion courante (comptes et budget), les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier:

- Traitement de l'excédent de recettes 2006 et attributions aux Fonds Steinway et Régularisation des résultats.
- Activités de l'école: camp des Chevalleyres, participation au Kinderconcert.
- Visibilité de l'ESM.
- Cotisations versées aux Retraites populaires.
- Consultation sur la CCT négociée par l'AVCEM.
- Renouvellement informatique.
- Nomination de nouveaux professeurs de piano et de clavecin.

Statistiques

Cours offerts	1 055	-2.7%
Cours individuels	680 élèves	-1.4%
Cours collectifs	375 élèves	-5.0%

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit:

Lausanne	(85.1%)	(+1.0%)	823
Autres communes vaudoises			144
Total			967

Par rapport à 2006, on observe une diminution de l'effectif de 1.0%, imputable aux élèves non lausannois, et une diminution des cours de solfège et d'initiation. L'école est mieux équilibrée suite à la réduction des cours de piano et à l'augmentation de ceux des cordes, de cor, de trombone et de saxophone.

École de musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

Le secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Comité de direction.

En 2007, celui-ci a tenu 5 séances. Outre la gestion courante (comptes et budget), les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier:

- Révision des statuts par une commission ad hoc (projet approuvé lors de l'assemblée générale du 13 mars 2007).
- Mise en application des modifications de fonctionnement du corps des Cadets et Tambours proposées, par ses directeurs artistiques.
- Soirée de gala du 12 mai 2007.
- Week-end séminaire à Château-d'Oex.
- « Voyage en Écosse », spectacle musical des Cadets et Tambours en collaboration avec le Traditional Pipe Band de Lausanne. Donnée également à Châtel-Saint-Denis, cette production a d'ores et déjà été engagée pour un concert en mars 2008 en Valais.
- Voyage en Finlande des Cadets et Tambours pour juillet 2008, recherche de sponsors et finalisation des modalités de déplacement.

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit:

Lausanne	(90.0%) (+3.3%)	154
Autres communes vaudoises		17
Total		171

Par rapport à 2006, on observe une augmentation de 8.2%, imputable exclusivement aux élèves lausannois. Les efforts entrepris dans le domaine du recrutement et la visibilité grandissante de l'école dans le quartier de Prélaz semblent porter leurs fruits.

École de cirque de Lausanne

Depuis 2002, la Ville subventionne les activités de l'École de cirque de Lausanne, créée en 1994. Durant l'année scolaire 2006/2007, 188 élèves ont suivi les cours dans l'une des disciplines enseignées: acrobatie, équilibre, jonglerie.

D'autre part, une initiation aux arts du cirque a été suivie par 20 classes des niveaux CYP1-CYP2 dans le cadre des activités culturelles scolaires alors que des stages de vacances ont accueilli 103 enfants.

En 2007 des élèves de l'École de cirque ont remporté:

- le Grock d'argent du festival Grock,
- le Prix du Public du festival des artistes de rue de Vevey,

et ont participé:

- au spectacle Circomania (1 600 spectateurs),
- au spectacle de l'AFJD à Beaulieu,
- à un gala de soutien en faveur de leur école à Servion.

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit:

Lausanne	(48.4%) (+12.6%)	91
Autres communes vaudoises		97
Total		188

Par rapport à 2006, on observe une augmentation de 37.2%.

CULTES ET TEMPLES

MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU CADRE LÉGISLATIF

Application du titre VIII (articles 169 à 172) de la Constitution cantonale du 14 avril 2003, les lois sur les relations entre l'État et les églises et communautés

religieuses votées le 9 janvier 2007 par le Grand Conseil, distinguent deux catégories de communautés:

- reconnues de droit public: l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et la Fédération ecclésiastique catholique romaine du Canton de Vaud (FEDEC-VD);
- reconnues d'intérêt public: la Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (CILV) bénéficie seule pour l'instant de ce statut, mais d'autres pourront l'obtenir, pour autant qu'elles répondent à certains critères, entre autres de respecter l'ordre juridique, les droits constitutionnels et les principes démocratiques prévalant dans notre pays.

À l'égard de la première catégorie, la responsabilité des communes vaudoises n'a pas fondamentalement changé et il leur revient toujours d'assurer les frais d'entretien et de fonctionnement des locaux de cultes (énergie, achats de matériel, aménagements et réparations) et les salaires des organistes, concierges et sacristains.

Pour la Ville de Lausanne, ces engagements concernent 7 paroisses protestantes (22 édifices) et 11 paroisses catholiques (10 édifices), auxquelles s'ajoutent 3 centres œcuméniques (Bois-Gentil, Bourdonnette et Grangette).

Pour autant qu'elles le souhaitent, les communes pourront passer des conventions avec les communautés reconnues d'intérêt public, et admettre de prendre en charge une part de leurs frais de cultes.

Ainsi, approchée par les responsables de la CILV (parce que leur lieu de cultes se trouve à Lausanne), la Municipalité a-t-elle suggéré une concertation à un certain nombre de ses homologues du Canton. Il s'agirait pour les 16 communes vaudoises qui comptent plus de 10 membres actifs de la CILV au nombre de leurs citoyens de contribuer, sur une base forfaitaire (et très partielle) aux frais d'entretien de la synagogue. Seules 3 communes ont refusé cette proposition, peut-être pour des raisons plus culturelles que financières. Conformément à l'esprit de la loi, il reviendra à la CILV de poursuivre la discussion avec les représentants des collectivités locales.

ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Un certain nombre de travaux ont été entrepris, dans le cadre du budget ordinaire ou parfois en recourant à une demande de crédit supplémentaire (lorsque des interventions non prévues se sont révélées urgentes). Parmi les dossiers qui ont été menés à chef, mentionnons:

- Croisettes (prot): complément du système de sécurité (frais partagés avec la commune d'Épalinges);
- Grangette (centre œcuménique): réfection du sol et des stores;
- Mon-Gré (cath): peinture intérieure (2^e acompte);
- ND du Valentin (cath): système d'affichage des chants (1^{er} acompte), réparation de la sonorisation (1^{er} acompte), réfection de la toiture (2^e acompte);
- Sacré-Cœur (cath): participation au nouvel orgue (6^e acompte), peinture intérieure (1^{er} acompte);
- St-Jean (prot): remplacement d'un moteur de cloche, réfection de la mécanique et du tableau de commande;
- St-Joseph (cath): réfection du parvis (frais partagés avec les communes de Prilly et de Renens);
- St-Laurent (prot): réfection du chauffage;

- St-Matthieu (prot): assainissement du chauffage;
- St-Nicolas de Flüe (cath): remplacement de la sonorisation (3^e acompte) et réalisation d'un ambon (3^e acompte) (frais partagés avec les communes de Belmont et de Pully);
- St-Rédempteur (cath): remplacement de la chaudière et réfection du sol;
- Sallaz (prot): réfection extérieure de la nef;
- Villamont (prot, paroisse de langue allemande): restauration et protection des vitraux (frais partagés avec les 33 autres communes comprises dans le périmètre de la paroisse).

À côté de ces travaux d'entretien, trois chantiers concernent encore cette section, la réfection du beffroi de la basilique du Valentin achevée en novembre (préavis N° 2005/63), la réaffectation du temple de St-Luc en maison de quartier (préavis N° 2007/02) et la contribution à la réfection/extension de l'église catholique de St-Etienne (à laquelle participent également les communes d'Épalinges et de Savigny) (préavis N° 2007/17).

Les montants investis pour l'entretien des lieux de cultes dont la Commune a la responsabilité sont certes élevés. Ils permettent toutefois de conserver un patrimoine qui témoigne de ce qu'a été l'approche philosophique et architecturale de la chose religieuse durant plus de 8 siècles.

UN NOUVEAU STATUT POUR LES ORGANISTES

Une étude a été entreprise, il y a plusieurs années déjà, pour donner suite à une revendication formulée par les musiciens d'églises. Très généreux à son introduction, le barème qui leur était appliqué à Lausanne était en effet dépassé, en particulier par celui qui avait été négocié entre l'Association vaudoise des organistes et l'EERV. Plusieurs solutions ont été imaginées au regard de l'équité, mais aussi de la réalité financière: il s'agissait certes d'adapter un statut obsolète, mais aussi d'être attentifs d'une part à l'effet de levier lié au nombre des personnes concernées, et de l'autre à la situation générale des collaborateurs de l'administration auxquels des sacrifices salariaux ont été demandés. Finalement la Municipalité s'est ralliée à l'application du barème EERV, non sans exiger d'être partie à toute discussion qui viserait à modifier ce tarif.

LES LOCAUX PAROISSIAUX, PIÈCES DU TISSU SOCIAL

Mentionnons encore la poursuite des collaborations entre les paroisses et les services en charge de l'accueil des enfants et des écoliers qui permettent à 15 haltes-jeux, APEMS ou ludothèque d'accueillir quotidiennement quelque 480 enfants, dans 13 bâtiments.

COMPTABILITÉ

MISSION

Cette section assure les prestations traditionnelles d'une comptabilité de Direction:

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires;
- traitements du personnel (groupe traitements);
- factures fournisseurs et débiteurs (groupe factures);
- tenue de la comptabilité des établissements scolaires.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la Direction, qu'avec les instances cantonales (Département de la

formation, de la jeunesse et de la culture, Département des finances) et fédérales (Office fédéral des assurances sociales).

Au terme de la redistribution des tâches entre Canton et communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure toute la calculation et le suivi du volet financier.

ORGANISATION

Le bureau des traitements assure le service habituel des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.). De plus, cette année il a dû s'adapter à la mise en fonction du nouveau logiciel de gestion du personnel « PeopleSoft ». Au 31 décembre, pour l'ensemble de la Direction, le personnel fixe s'élevait à 1 091 personnes (646.77 EPT) alors que 1 599 dossiers de personnel temporaire avaient été traités, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le bureau des factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 23 500 factures fournisseurs (+7.5%) et a émis environ 57 400 factures débiteurs (+7.8%).

C'est à ce niveau également qu'est réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la Direction.

RESSOURCES HUMAINES

Les absences simultanées d'une collaboratrice en congé maternité et d'un collaborateur malade durant plusieurs mois, et l'engagement soutenu d'un troisième membre de la comptabilité pour participer aux travaux de vérification et de validation du nouveau logiciel de gestion des ressources humaines ont évidemment eu des répercussions sur le fonctionnement d'une équipe de 7 personnes (6.5 EPT). Le recours à du personnel de remplacement, mais surtout la souplesse et une adaptation permanente au quotidien de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont toutefois permis de surmonter cette période particulièrement délicate.

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

INTRODUCTION

La mission du Service de la petite enfance (SPE) est de proposer et développer, à Lausanne, la politique de la petite enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine, de garantir en tout temps la qualité des prestations et d'en évaluer l'efficacité.

L'année 2007 fut marquée par 7 faits importants:

- poursuite du plan de développement de l'offre d'accueil préscolaire;
- nouvelle organisation du Service de la petite enfance et augmentation de la qualité des prestations;
- logiciel de gestion des prestations préscolaires iCARE, améliorations;
- nouveau Bureau d'information aux parents (BIP) et création d'une halte-jeux au profit des citoyens lausannois qui consultent l'administration communale;
- accueil familial;

- actions promotionnelles ;
- signature d'une convention de partenariat avec 11 halte-jeux lausannoises.

POURSUITE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACCUEIL PRÉSCOLAIRE

- Préavis N° 2006/65 adopté par le Conseil communal le 23 janvier 2007 « Extension, transformation et rénovation du centre de vie enfantine de l'Ancien-Stand » qui prévoit la création de 26 places supplémentaires.
- Rapport-préavis N° 2007/34 adopté par le Conseil communal le 20 novembre 2007 « Création d'une crèche garderie aux fins d'accueillir notamment les enfants des collaborateurs de l'administration communale. Réponse à la motion de Mme Thérèse de Meuron. » Il est prévu la création de 44 places supplémentaires.
- La réalisation du projet de créer une nursery de 17 places au chemin de Sous-Bois a pu voir le jour. Depuis octobre 2007, l'association Grattapaille gère un centre de vie enfantine offrant toute la prestation d'accueil préscolaire dès la fin du congé maternité jusqu'au début de l'école obligatoire.

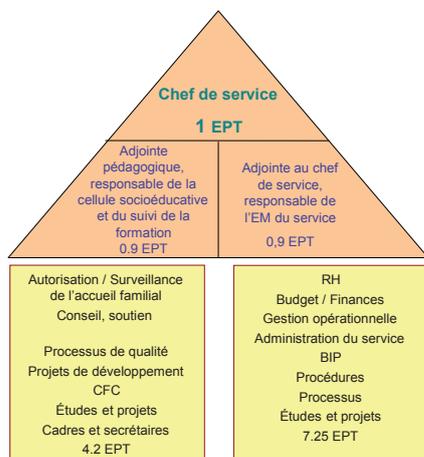
Ce sont donc 87 places supplémentaires qui ont été créées en 2007.

De plus, à fin octobre 2007, la Municipalité a mandaté le Service de la petite enfance pour analyser précisément la demande en places d'accueil pour le secteur préscolaire. Cette étude doit permettre d'envisager un nouveau plan de développement pour les années 2008/2011 qui prenne en compte les effets financiers de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

NOUVELLE ORGANISATION DU SERVICE DE LA PETITE ENFANCE ET AUGMENTATION DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

La mise en œuvre de la LAJE a nécessité une profonde réflexion qui a abouti à un nouvel organigramme.

Dans le but de clarifier les responsabilités et de mieux coordonner les prestations à accomplir, le Service de la petite enfance a mis en place, dès le 1^{er} octobre 2007, une gouvernance à trois têtes. Outre le chef de service qui assume l'entier des responsabilités, elle réunit l'aspect opérationnel et le côté qualité de la prestation dans une même entité directoriale et répartit les postes de travail



en fonction de tâches plus clairement définies. Le nouvel organigramme du service se présente dorénavant comme suit :

i'CARE

Ce ne sont pas moins de 24 versions qui ont été installées tout au long de l'année 2007 avec, en parallèle, les différents tests indispensables qui en découlent (sans parler des tickets à créer sur Flyspray, nous y reviendrons ultérieurement!). Certes, et heureusement, toutes n'ont pas généré le même travail : corriger les problèmes relevés ou inévitables erreurs – fameux « bugs »! –, mais aussi améliorer le confort des utilisateurs en rendant le logiciel plus convivial, plus rapide, faciliter les recherches, créer des nouvelles fonctions et modules, tout particulièrement ceux des statistiques ou encore de simulation de fréquentation future, transformer des concepts, comme celui des placements (livré fin 2006, mais installé début 2007) qui a eu droit à un « lifting » important. D'ailleurs, en parlant d'esthétique, le « look » du logiciel n'a pas été épargné, le SPE ayant fait appel à une graphiste pour la création d'un logo :



En effet, dans un souci de personnalisation et de « francisation », l'appellation « kibe » – abréviation allemande pour Kinderbetreuung – a disparu des écrans au profit d'i'CARE. De plus, dans ce même esprit d'identification, les institutions privées subventionnées se sont vues proposer la possibilité d'insérer leur propre logo dans leur en-tête de facture.

Comme cité précédemment, le système de gestion des tickets Flyspray (outil de monitoring rapide) a été bien utilisé avec 170 tickets, dont 100 qui ont été clos et 70 dont la réalisation est terminée, en travail ou en accusé de réception. Il nous paraît néanmoins utile de rappeler qu'un ticket ouvert ne signifie pas automatiquement « erreur » ; il peut s'agir d'une question ou d'un vœu.

Le mois de juin a connu un moment important : celui de la clôture de la phase de mise en œuvre – dite phase 1 – avec un constat positif de bonne impression générale, sans toutefois éluder certaines difficultés en lien avec le développement d'une version spécifique pour Lausanne et le maintien d'une version standard pour les autres clients.

Les informations et communications avec l'ensemble des institutions ont été maintenues de manière régulière, toujours par le biais des « NFOS i'CARE » du SPE et du soutien personnalisé apporté par le formateur, dont les interventions s'effectuent par téléphone, messagerie électronique ou directement sur site. Le service a également pu compter sur la collaboration des quatre délégués – deux pour les institutions privées subventionnées et deux pour les municipales – de la commission de suivi pour des participations à différents groupes de travail, vérifications de certaines pratiques, contributions aux tests, entre autres. Qu'ils en soient remerciés.

Enfin, du côté de la formation des utilisateurs, deux sessions ont été organisées. La première fut consacrée tout naturellement aux deux nouveaux modules installés « statistiques et planification » et la deuxième, compte tenu du roulement du personnel dans les institutions, à la remise sur pied d'une « formation de base » du logiciel.

BUREAU D'INFORMATION AUX PARENTS (BIP)

L'événement marquant de l'année 2007 est l'aménagement des nouveaux locaux du BIP à l'étage de l'entrée principale du bâtiment de Chauderon 9, puis, une fois les travaux terminés, le déménagement et à la mise en place d'un mode de fonctionnement dans ce nouvel environnement.

Il faut noter que l'ouverture des nouveaux locaux de réception a modifié le mode de contact des parents. Ceux-ci ont été nettement plus nombreux à se présenter au BIP pour remplir le formulaire d'inscription ou s'informer que précédemment (15% des parents venus sur place jusqu'à fin août 2007, moment du déménagement, puis 25% en septembre-octobre, pour atteindre plus de 30% en novembre-décembre). De fait, la situation des bureaux à l'entrée principale a engendré un surcroît de visiteurs qui avaient des demandes ne concernant pas uniquement le BIP. Malgré une bonne signalétique, cela a correspondu à plus de la moitié des personnes qui se sont présentées à la réception.

Comme pour les années précédentes, l'activité du BIP s'est poursuivie dans le cadre du projet iCARE principalement. Ce projet a nécessité une grande implication des collaboratrices pour maintenir une qualité des prestations aux parents ayant une demande de prise en charge de leurs enfants, en raison du volume des dossiers à traiter. Les demandes ont été introduites sur la liste d'attente centralisée LAC et cette liste mise à jour régulièrement en fonction des actualisations par les parents.

Il semble qu'un nombre stable de prestations quant aux contacts avec les parents et de fiches de demandes à enregistrer ait été atteint. En effet, les chiffres sont sensiblement les mêmes pour 2007 que pour 2006 (3 879 contacts des parents avec le BIP en 2007 versus 3 884 en 2006, 2 588 fiches saisies dans le logiciel iCARE en 2007 versus 2 597 en 2006).

Une analyse plus complète de la demande en places d'accueil pour les enfants a été réalisée par la responsable du BIP. Il en ressort distinctement deux quartiers réellement sous-dotés; il s'agit de « Centre » et « Sous-Gare ». De manière générale, le manque de places pour les enfants de moins de deux ans est récurrent sur l'ensemble des quartiers.

HALTE-JEUX (BIP-BIP)

En première suisse, une halte-jeux destinée aux usagers de l'administration communale, le BIP-BIP, située au rez-de-chaussée du bâtiment administratif de Chauderon 9, a ouvert ses portes début septembre 2007. Le BIP-BIP accueille les enfants de 6 mois à 6 ans pendant que leurs parents se rendent dans un service administratif. Le nombre de petits visiteurs, relativement faible au début, ne fait que croître. Le potentiel du lieu n'est cependant pas encore atteint.

LE BIP EN CHIFFRES

Contacts avec le BIP

Période	2006		2007 global		01.01. - 23.08.07		24.08 - 26.10.07		27.10. - 21.12.07	
Passages sur place	552	14.2%	796	20.5%	350	14.9%	216	25.7%	230	33.7%
Téléphones	3 332	85.8%	3 083	79.5%	2 002	85.1%	626	74.3%	453	66.3%
Total	3 884		3 879		2 352		842		683	

Réception REZ

Pour qui ?	Accueil d'enfants		Autres demandes		Total
BIP	433				433
Halte-jeux	43				43
Info Cité			499		499
Total	476	48.8%	499	51.2%	975

ACCUEIL FAMILIAL

La Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) votée par le Grand Conseil le 20 juin 2006 modifie considérablement les régimes d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial. De plus, elle délègue aux communes la responsabilité de sa mise en œuvre. Fort de ces contraintes légales, un comité de pilotage comprenant les deux structures produisant une prestation d'accueil familial et le Service de la petite enfance a, durant toute l'année 2007, préparé un projet ambitieux de création d'une structure de coordination unique de l'accueil familial ainsi qu'un renforcement du statut professionnel des futures accueillantes en milieu familial (AMF). Ce projet a été accepté par la Municipalité le 25 octobre 2007 (préavis N° 2007/57). Il est à l'agenda politique du Conseil communal pour le 1^{er} trimestre 2008.

De plus, la LAJE oblige la Commune à être l'employeur des coordinatrices des structures d'accueil familial de jour. La Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation a décidé de transférer les 3 collaboratrices concernées au Service de la petite enfance pour un total de 2.5 EPT, dès le 1^{er} janvier 2008.

ACTIONS PROMOTIONNELLES

L'année 2007 a été l'occasion de mettre en œuvre une série d'actions de promotion de la qualité des prestations servies à Lausanne dans le cadre de l'accueil préscolaire qui visent comme objectif la valorisation de l'effort politique et financier accompli ainsi que l'efficacité de sa mise en œuvre, bien que des progrès soient encore réalisables.

COLLOQUE LAUSANNE – GENÈVE « LE KALÉIDOSCOPE DE LA QUALITÉ » DES 2 ET 3 NOVEMBRE 2007

Comme en 2006, la Ville de Lausanne et la Ville de Genève se sont associées pour proposer un colloque sur le thème « Le Kaléidoscope de la qualité ». La manifestation a eu lieu au Théâtre du Léman à Genève les 2 et 3 novembre 2007. Pendant ces deux jours, plus de 1 000 participants ont pu écouter et participer à des conférences et des débats autour de quatre chapitres :

- *regards sur la créativité* avec en particulier MM. Keller, Thévoz et Pfund;
- *management et créativité* avec des orateurs venant également du monde de l'économie;
- *l'enfant et la créativité* avec en particulier une intervention de Mme Cl. Thüler, adjointe pédagogique du SPE;
- la créativité et le lien social.

La nouveauté de ce colloque a été la mise sur pied, à Lausanne, le 1^{er} novembre 2007 d'un colloque « Off » : La parole aux équipes éducatives.

COLLOQUE « OFF » : LA PAROLE AUX ÉQUIPES ÉDUCATIVES DU 1^{ER} NOVEMBRE 2007

Accueillir quotidiennement les enfants des autres dans un cadre collectif, cela place les professionnels de l'enfance au cœur de la complexité, car chaque enfant est différent, chaque famille est singulière, chaque situation est particulière... C'est à partir de là qu'un travail de mise en liens, d'accueil et d'accompagnement se met en place dans les centres de vie infantine et demande aux professionnelles de faire preuve de créativité pour répondre à la multiplicité des demandes.

Ce colloque, grâce à la très grande qualité des conférences proposées et de l'exposition « La parole aux équipes éducatives » présentée en version « off », le 1^{er} novembre, a, pour les participants, parfois ouvert des nouvelles portes, d'autres fois consolidé des brèches ou encore maintenu des pratiques ... Il a, à coup sûr, donné des opportunités aux professionnelles de poursuivre leur réflexion pour rendre leur travail encore mieux adapté aux besoins des usagers lausannois des centres de vie infantine.

ENQUÊTE DORE

Participation active à un projet DORE (DOREsearch) – instrument du Fonds National Suisse (FSN) pour l'encouragement à la recherche orientée vers la pratique dans les HES. Ce projet s'intitule « Un phénomène négligé : la transformation de la mission des crèches garderie face à la diversité des situations familiales. Un exemple : les institutions en Ville de Lausanne ».

Cette enquête a concerné 13 institutions lausannoises qui ont, durant deux fois quinze jours, relevé toutes les demandes des familles faites aux éducatrices ou à la direction concernant leur enfant ou leur situation familiale et/ou professionnelle.

In fine, cette étude a démontré combien les professionnelles de l'enfance, par leur fonction, sont au cœur de la réalité des familles d'aujourd'hui et sont considérées par elles comme des partenaires utiles à leur accompagnement.

Elle a également illustré la complexité évidente de ce secteur d'activités où les professionnelles doivent composer avec des paramètres très hétérogènes : sociaux, familiaux, professionnels, médicaux lorsqu'elles travaillent avec les familles de jeunes enfants.

MISE EN ŒUVRE DE LA LAJE

Le Service de la petite enfance s'est fortement impliqué dans la réalisation de deux conférences importantes relatives à la mise en œuvre de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE). Ces deux conférences ont réuni la plupart des Municipalités de Lausanne Région ainsi que beaucoup d'autres acteurs de l'accueil collectif.

La première a eu lieu à Bussigny le 28 mars 2007. Elle a permis de mieux définir les enjeux de la nouvelle Loi et de son socle : la création d'un réseau d'accueil.

La seconde a eu lieu à Prilly, le 31 octobre 2007. Il s'est agi de présenter une étude des différents systèmes tarifaires en vigueur dans le périmètre de Lausanne Région et de proposer une méthodologie commune à tous les partenaires pour établir une politique tarifaire (facturation aux parents) coordonnée.

AVENIR DU SECTEUR SOCIO-ÉDUCATIF

La participation du chef et de l'assistante sociale du service à trois modules de formation HES et Master autour des deux axes sociaux éducatifs nouveaux dans les centres de vie infantine :

- l'intégration sociale des familles et des enfants,
- la prévention précoce de situations à risques.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC 11 HALTE-JEUX LAUSANNOISES

En suite de la dissolution de l'Association des centres d'accueil de l'enfance (ACAE), le Service de la petite enfance assure dès janvier 2007 la gestion de la subvention communale (fr. 356 150.–) aux 11 halte-jeux lausannoises.

Dans le but de définir clairement les relations entre la Commune de Lausanne et ces 11 associations, une convention de partenariat a été signée le 12 juin dernier à la salle du Conseil communal en présence de M. Oscar Tosato. La finalité de cette convention est de soutenir les structures d'accueil organisées sous forme de halte-jeux reconnues par la Commune, de préciser les conditions cadres de la subvention communale et enfin de déterminer les modalités d'évaluation et de contrôle de la qualité de la prestation et de son efficience.

Cette convention permet d'autre part aux éducatrices responsables d'acquiescer les mêmes conditions de travail que les professionnelles des garderies (13^e salaire et régime de vacances identiques).

PERSONNEL

Malgré un succès qui ne se dément pas, la « JOM » (Journée « Oser tous les Métiers ! ») n'a malheureusement pas encore déployé tous ses effets au Service de la petite enfance... tant s'en faut !

Pour les métiers traditionnellement féminins, on observe une écrasante majorité de collaboratrices dans trois domaines. Tout d'abord, le secteur éducatif où la gent féminine est représentée à 94% (189 femmes / 12 hommes). Ensuite, pour les tâches dévolues au secrétariat, la tendance est à peine moins marquée car la proportion de femmes atteint 92% (12 femmes / 1 homme). Enfin, pour les aides de maison et de cuisine, la présence féminine culmine au taux important de 87% (34 femmes / 5 hommes).

Du côté des hommes, pour la profession de cuisiniers de centre de vie infantine (CVE), le clivage est également sans appel puisque aucune femme n'est représentée parmi un effectif de 9 hommes.

Par contre, en ce qui concerne les cadres du service, on obtient des pourcentages plus équilibrés si l'on excepte les 4 postes d'assistante de direction de CVE qui sont occupés exclusivement par des femmes.

Au niveau des directions, pour les 9 CVE communaux, le partage se fait quasiment à parts égales entre 4 directrices et 5 directeurs alors qu'au sein des responsables du service, à Chauderon, y compris le chef de service, nous comptons 2 hommes pour 5 femmes.

En résumé, pour l'ensemble du personnel, on dénombre 248 collaboratrices (87.9%) et 34 collaborateurs (12.1%), soit 282 personnes pour 211.22 EPT.

Nombre de personnes en activité, en 2007

TC = Temps complet TP = Temps partiel	Cadres, directions, responsables				Personnel administratif				Personnel éducatif				Personnel de maison				TOTAL			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
Chauderon	1	4	2	-	2	3	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	3	9	3	-
CVE	1	3	4	1	-	11	-	-	9	178	3	9	7	27	11	3	17	219	18	13
	2	7	6	1	2	14	1	-	9	180	3	9	7	27	11	3	20	228	21	13

STAGIAIRES ET APPRENANTS

Cette année, le Service de la petite enfance a accueilli, par le biais de ses centres de vie infantine municipaux, 57 stagiaires longue durée (max. 6 mois), répartis comme suit:

- 29 en année préalable,
- 14 en 1^{ère} année,
- 10 en 2^e année,
- 4 en 3^e année de formation.

La majorité de ces stagiaires est issue soit de l'IPgI, soit de l'EESP. Seule une minorité provient de HES-VS ou des gymnases du Canton.

De plus, le Service de la petite enfance accueille 11 apprenants CFC:

- 2 pour un CFC de cuisinier,
- 2 pour un CFC d'employé de commerce,
- 7 pour un CFC d'assistant socio-éducatif.

PLACEMENT FAMILIAL

JARDIN-FAMILLE

Durant l'année 2007, 17 enquêtes ont débouché sur 5 autorisations d'accueil familial de jour, 6 en cours de processus d'autorisation, 3 renoncements sans autorisation, 2 n'ont pas donné suite après le 1^{er} entretien et un refus d'autorisation.

Au 31 décembre, on enregistre 38 assistantes maternelles pour 104 enfants accueillis au Jardin-Famille géré par le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ).

SERVICE D'ACCUEIL D'ENFANTS

Durant l'année 2007, 7 enquêtes pour l'octroi d'une autorisation d'accueil familial de jour ont débouché sur 7 autorisations provisoires. À relever qu'aucune renonciation après enquête, ni refus d'autorisation n'ont été enregistrés.

Au 31 décembre 2007, on comptabilise 80 mamans de jour pour 198 enfants accueillis à l'APEF (Association pour l'entraide familiale).

Au cours de l'année 2007, nous continuons d'observer une baisse sensible des candidates à l'accueil familial de jour, phénomène présent depuis plusieurs années.

CENTRES DE VIE ENFANTINE MUNICIPAUX

Il n'est fait état que des événements ayant marqué le déroulement de l'année 2007:

ANCIEN-STAND

Le directeur a conduit avec efficacité et patience une partie des travaux de rénovation. La capacité d'accueil des tout-petits a ainsi pu être augmentée progressivement de 12 places dès octobre 2007.

BELLEVAUX

Le CVE de Bellevaux a étendu ses prestations puisqu'il a ouvert en 2007 le « Jardin de Bellevaux », une structure type jardin d'enfants qui a pour priorité l'accueil des enfants du quartier avec une ouverture pour y intégrer des enfants en situation de handicap. Une partie du financement est amenée par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et d'appui à la formation). Ce projet novateur fera l'objet d'une évaluation par l'École d'études sociales et pédagogiques (HES-SOESP) dans le second semestre 2008.

BOURDONNETTE

Le 26 mars 2007, la Municipalité informait le Conseil communal qu'une demande de crédit complémentaire allait être déposée. En effet, le Service de la petite enfance, constatant que l'état du bâtiment était beaucoup plus dégradé qu'initialement prévu, a fait stopper les travaux et ordonné une analyse complémentaire du surcoût. Un préavis sera déposé au début de l'année 2008.

JARDINS DE PRÉLAZ

Les importantes mesures prises en fin d'année 2006 pour mettre fin à un grave conflit entre la directrice et l'équipe éducative, qui pouvait à terme altérer la santé des protagonistes, se sont concrétisées par le licenciement de la directrice. Après cette période sensible, le CVE des Jardins de Prélaz a trouvé son rythme de croisière grâce aussi au travail et à la motivation de la nouvelle directrice.

MONTELLY

Les travaux prévus dans le préavis N° 2006/14 ont débuté en été 2007. La présence d'amiante dépistée avant les travaux a été remarquablement traitée par les services et les entreprises concernées.

VALENCY

L'équipe du CVE de Valency a un nouveau capitaine à son bord puisque l'ancienne directrice a rejoint en octobre dernier le staff du Service de la petite enfance.

STATISTIQUES

(A) Centres de vie infantine municipaux, (B) Garderies et centres de vie infantine de quartier privées conventionnées, (C) Garderies et crèches d'entreprises en partenariat avec l'État privées conventionnées, (D) Garderies en partenariat privées conventionnées, (E) Accueil familial de jour, situation au 1^{er} décembre 2007

Effectif au 01.12.2007

Nbre d'enfants inscrits :						Total	Nbre d'enfants inscrits selon l'année scolaire :						Total
	A	B	C	D	E			A	B	C	D	E	
- nés en 2007	39	72	40	30	37	218	- année scolaire 07/08	4	13	10	3	7	37
- nés en 2006	137	185	86	76	56	540	- année scolaire 06/07	97	144	74	72	55	438
- nés en 2005	196	250	83	75	54	658	- année scolaire 05/06	178	212	86	70	56	602
- nés en 2004	214	256	88	66	56	680	- année scolaire 04/05	206	269	88	67	54	690
- nés en 2003	214	244	90	35	20	603	- année scolaire 03/04	204	265	87	58	43	644
- nés en 2002	200	174	65	7	26	472	- année scolaire 02/03	219	196	82	14	17	536
- nés en 2001	98	79	30	7	25	239	- année scolaire 01/02	183	152	52	12	25	427
- nés entre 95 et 2000	1	1	0	0	28	30	- année scolaire 00/01	8	10	3	0	22	43
							- année scolaire 95/00					23	23
Total	1 099	1 261	482	296	302	3 440	Total	1 099	1 261	482	296	302	3 440

Entre 2006 et 2007, l'augmentation du nombre d'enfants lausannois accueillis est de 233 soit 7.26%. À fin 2007, 45.1% de la population enfantine préscolaire lausannoise passe tout ou partie de la semaine dans un lieu d'accueil de jour.

STATISTIQUES

Un tableau de bord statistique important pour le Service de la petite enfance est le rapport entre :

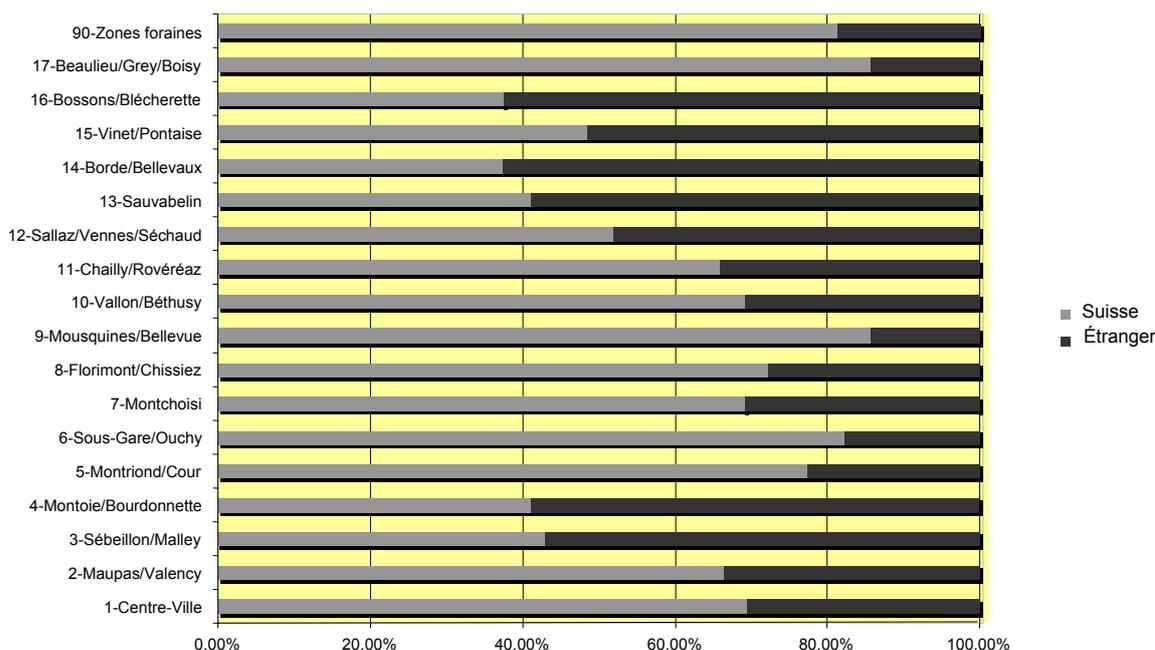
- le nombre de places offertes dans les institutions et donc financées par des ressources et
- le nombre de contrats vendus en équivalent places offertes.

En 2007 ce ratio est de 85.08%.

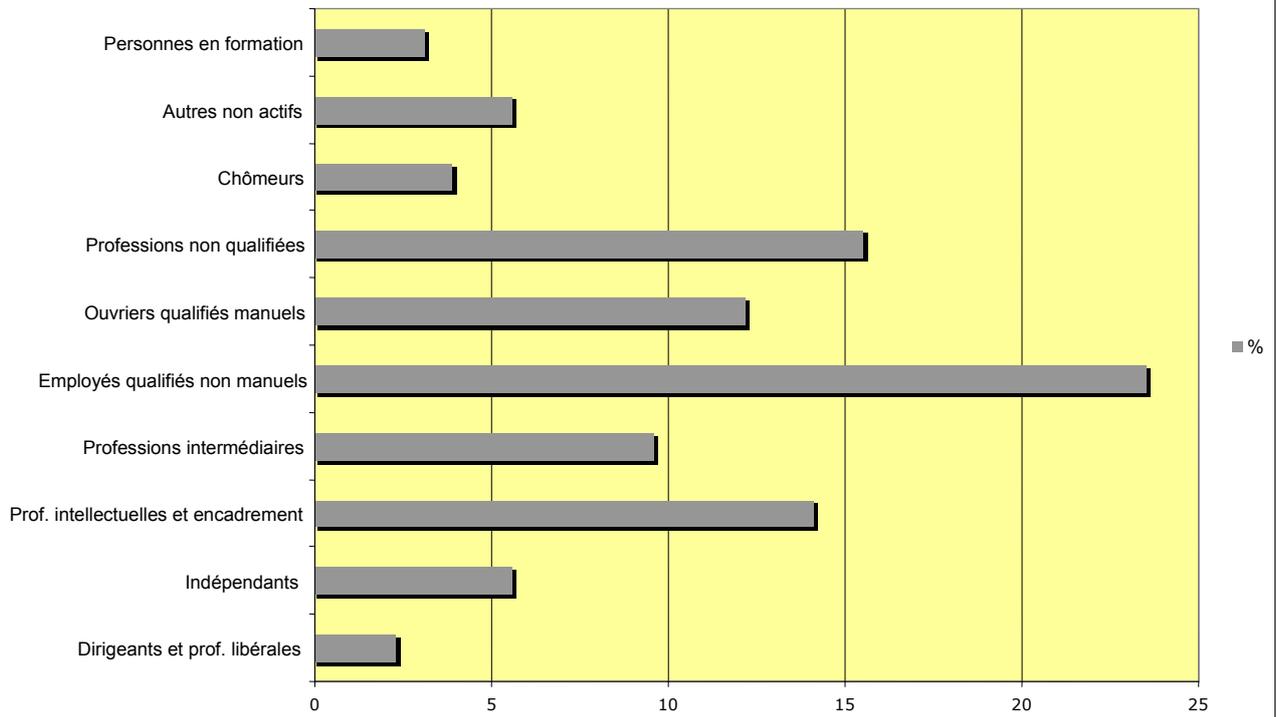
La moyenne et la médiane des contrats achetés par les parents pour le placement de leur(s) enfant(s) sont de

60% ou trois jours par semaine. Il n'est donc pas facile, voire impossible de « remplir » à 100% une garderie. La volonté de la Direction de l'enfance de la jeunesse et de l'éducation est de fixer un objectif à 90% de contrats vendus en regard des places offertes et financées. Une analyse des résultats 2007 est en cours et des dispositions précises seront prises en 2008 pour atteindre cet objectif. Si cette norme n'est pas atteinte, des dispositions de diminution de l'enveloppe budgétaire seront prises. Le Service de la petite enfance tient à la disposition de la Commission de gestion les résultats par lieu d'accueil.

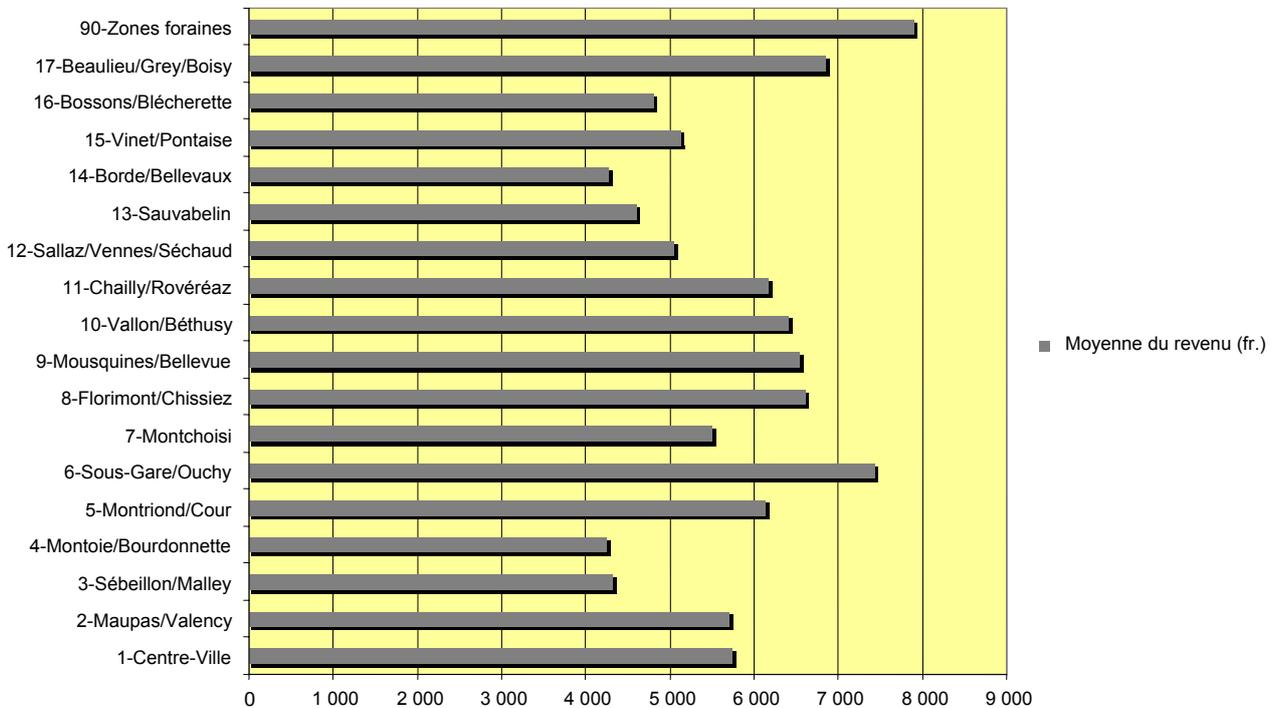
Proportion (en %) de suisses et d'étrangers selon le quartier d'habitation de l'enfant

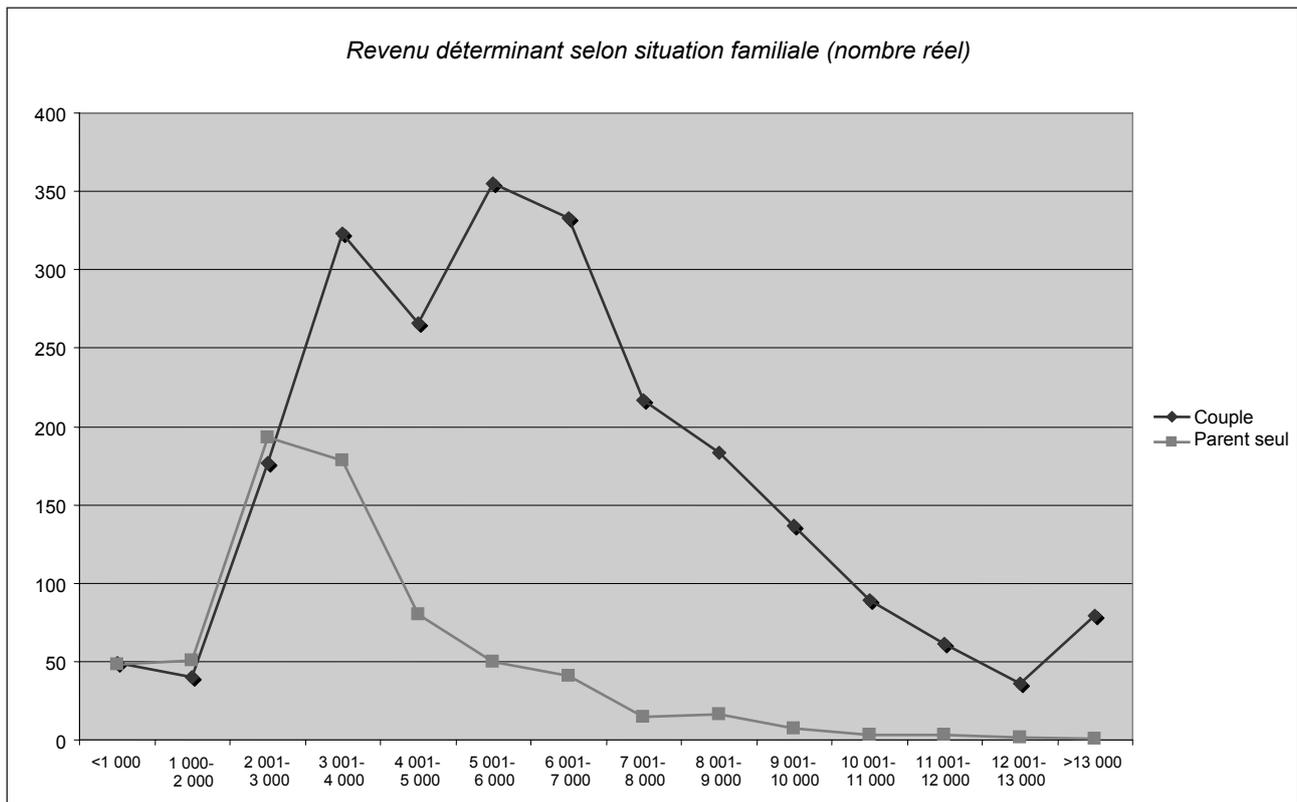


Catégories socio-professionnelles des parents (en %)



Revenu déterminant selon les quartiers





BÂTIMENTS

Sont répertoriés ci-dessous les travaux effectués, sur budget, par le Service du logement et des gérances pendant l'année 2007.

CVE de l'Ancien-Stand

- Rafrâichissement des plafonds de la cuisine.
- Diverses remises en état d'appareils dans la cuisine.
- Remplacement du moteur du compresseur de la chambre froide.
- Remise en état de diverses robinetteries des sanitaires.
- Mise aux normes de l'installation électrique.

CVE de Bellevaux

- Remplacement de la robinetterie de la cuisine.
- Remise en état de la douche des adultes.
- Suppression du lavabo de la salle de repos du 1^{er} étage.
- Remplacement des luminaires dans les salles de classes.
- Remplacement de luminaires au Pavillon.
- Remplacement de 2 stores toiles dans les salles de classes.
- Remplacement de 2 stores à lamelles.
- Remplacement d'un store à projection (extérieur).
- Pose d'armoires de rangement dans la buanderie et dans la nurserie.
- Pose d'un robinet d'arrosage extérieur.

CVE des Bergières

- Diverses remises en état d'appareils de la cuisine.
- Remise en état du combi-steamer et de la chambre froide.

- Remplacement de 3 moteurs de store.
- Remplacement de 8 stores à lamelles.
- Remplacement des vannes des radiateurs.
- Remise en état de la porte coulissante de la terrasse.
- Remplacement de 10 vitrages.
- Remplacement des luminaires du bureau de la direction et du vestiaire.
- Remise en état de la cabane de jardin.

CPE de Boissonnet

- Remise en état de l'éclairage de secours.
- Pose des tableaux d'affichage.
- Remplacement de 2 stores à lamelles.
- Remplacement de 2 vitrages.
- Remise en état de la robinetterie des sanitaires.
- Rafrâichissement de la peinture du rez.
- Pose d'une rampe pour l'accès à la cuisine.
- Remplacement de l'éclairage de secours.
- Rafrâichissement de la peinture des jeux de la terrasse.
- Pose d'un robinet d'arrosage sur la terrasse de l'étage.

CVE de la Bourdonnette

- Pose de protection bois sur les radiateurs.
- Fourniture d'un réfrigérateur gastronome.
- Remplacement d'un store.

CVE de la Chenille

- Mise aux normes de l'installation électrique.
- Remplacement du carrelage de la cuisine.
- Remise en état du seuil du sas d'entrée.
- Remplacement des vannes des radiateurs.
- Remplacement des lavabos dans les sanitaires du rez.

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

- Pose de dalles de jardin devant la véranda et le pavillon.
- Travaux de rénovation de la cuisine.
- Rafrâichissement de la peinture de la véranda de l'entrée.
- Fixation et entretien des volets.
- Rénovation de l'éclairage de secours.

CVE de la Grangette

- Transformation d'une salle d'eau en bureau.
- Création d'une place de jeux.
- Fabrication d'un rangement pour vélos et jeux d'enfants.
- Pose de paroi de séparation dans les toilettes enfants.
- Pose d'armoires fixes, d'étagères et de supports divers.
- Pose de rideaux.

CVE de Montelly

- Diverses remises en état des sanitaires.
- Remplacement de 2 moteurs des coupoles.
- (Travaux selon préavis).

CVE de Valency

- Pose d'un système d'alarme (détection de présence).
- Sécurisation des impostes et portes-fenêtres.
- Remplacement d'une porte de terrasse.
- Remplacement du moteur de la ventilation.
- Remplacement du revêtement de sol du salon et des vestiaires de l'étage.
- Remplacement des sièges des WC.

La Mezzanine

- Mise aux normes de l'installation électrique.
- Pose de panneaux acoustiques dans la salle de jeux.
- Rafrâichissement de la peinture du réfectoire et de la salle de jeux.
- Remplacement d'un chéneau.

Vallée de la Jeunesse

- Remplacement des joints des fenêtres.
- Remise en état des luminaires.

Les Jardins de Prélaz

- Pose de rideaux.
- Fabrication de meubles de rangement pour matelas enfants.

DENRÉES ALIMENTAIRES

L'inspecteur des denrées alimentaires de la Ville a visité les 9 garderies communales. Il s'est rendu, entre autres, dans les antennes de l'Orée de la Forêt (CVE de la Grangette) et de la Colline (CVE de Montelly) pour y remettre des nouvelles fiches d'autocontrôle et pour distribuer des thermomètres permettant une prise de température au cœur des aliments.

Il a également pris contact avec les deux nouvelles directrices qui ont pris leurs fonctions en 2007 (Jardins de Prélaz et Valency) pour leur expliquer ce concept d'entretien.

Aucun collaborateur n'a suivi le cours d'hygiène alimentaire pendant l'année 2007.

INTRODUCTION

Au cours de l'année 2007, le Service de la jeunesse et des loisirs (S JL), hormis la gestion des prestations de base, a donné un accent particulier à la question de la communication en réactualisant le site Internet, en faisant connaître certaines de ses prestations par des événements organisés sur la place publique, relayés par les médias, et en produisant des concepts à l'intention de partenaires extérieurs.

Pour le secteur APEMS, l'exposition « Tapis rouge pour les APEMS », organisée au Forum de l'Hôtel de Ville du 30 octobre au 10 novembre 2007, ainsi que les actions dans les quartiers ont rencontré un bon écho auprès des habitants et de la presse.

La délégation à l'enfance, à travers l'événement « Pousses urbaines », organisé sur le thème « La ville, un bienfait pour les enfants?! », a contribué à lancer le débat sur les potentialités du milieu urbain en termes de développement de l'autonomie pour les enfants.

La délégation à la jeunesse, par l'actualisation du site Internet et par divers communiqués de presse, a rendu plus clairement accessibles aux jeunes certaines prestations (fonds de soutien à des projets de jeunes, ateliers d'arts urbains, etc.).

Pour le secteur vacances, l'information au public a été améliorée par la mise en place au S JL d'un guichet « vacances » et par la mise à jour du site Internet permettant l'accès à l'éventail de prestations communes au S JL, au CVAJ ainsi qu'à la FASL.

Dans le cadre communal, le S JL a participé sous diverses formes au projet d'aménagement du temps de travail (ATT).

Les dispositions cantonales et fédérales qui ont continué d'influer la gestion du service ont été l'entrée en vigueur de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), celle du nouveau droit pénal des mineurs ainsi que la politique socio-éducative cantonale.

PROJETS 2007

48 semaines : ce nouveau projet, mis en route en 2007, a pour objectif la simplification des démarches d'inscription pour les familles. En effet, partant du postulat que la majorité des parents bénéficient de 4 semaines de vacances, la question de l'accueil de leurs enfants se pose pendant 48 semaines. Les secteurs APEMS et vacances offrent certes leurs prestations durant 51 semaines mais avec des modalités d'inscription et des délais propres à chacun d'eux. Le projet *48 semaines* devrait permettre aux familles d'accéder aux prestations via une seule inscription.

Par ailleurs, pour le S JL, la consolidation des données APEMS et vacances donnera la possibilité d'établir de nouveaux éléments statistiques.

Ariane : à terme, le logiciel *Ariane* sera intégré au logiciel *Icare+* afin de traiter les demandes d'accueil des familles lausannoises pour la tranche d'âge 0-12 ans.

MAISONS DE QUARTIER

MAISONS DE QUARTIER DE CHAILLY ET DE LA PONTAISE

Les commissions des utilisateurs relatives à ces deux objets, mises en place avant l'acceptation par le Conseil communal, respectivement du préavis N° 2006/11 et du rapport-préavis N° 2007/02, ont poursuivi leurs travaux. Le lien avec les commissions de construction a été assuré par la présence de représentants des utilisateurs au sein de celles-ci.

La construction de la Maison de quartier de Chailly a débuté en février 2007.

Le jury du concours d'architecture de la future Maison de quartier de la Pontaise a désigné en septembre 2007 le projet retenu.

PERSONNEL

DONNÉES GÉNÉRALES

Durant l'année 2007, 19 personnes ont annoncé leur départ (8.8%) et 21 ont été engagées (9.72%). Les changements de taux d'activité représentent le principal mouvement en termes de personnel (60 personnes, soit 27.7%). Ces modifications ont été initiées soit à la demande du personnel, soit par le service afin d'adapter les prestations aux besoins des usagers.

PERSONNEL FIXE

01.01.2007: 131.80 EPT (222 collaborateurs)
31.12.2007: 130.61 EPT (216 collaborateurs)

ainsi répartis:

- secteur administratif: 16.30 EPT
- secteur APEMS: 70.11 EPT
- secteur vacances: 25.15 EPT
- secteur institutions: 19.05 EPT

La diminution de 1.19 EPT est liée au transfert du Foyer de Cour à la Fondation la Rambarde (-9.05 EPT) et simultanément à l'augmentation de l'encadrement dans les secteurs administratif (+3 EPT), APEMS (+2.61 EPT) et vacances (+2.25 EPT).

Le SJL compte parmi ses collaborateurs 56 hommes (26%) et 160 femmes (74%).

AUXILIAIRES

En 2007, le SJL a fait appel à 528 personnes via le statut d'auxiliaire, selon la répartition ci-dessous:

- 44.4% dans le secteur vacances. Le taux élevé d'auxiliaires est lié aux prestations elles-mêmes qui sont de courte durée et fractionnées au cours de l'année;
- 39% dans le secteur APEMS. Dans ce secteur, la présence de personnes sous statut d'auxiliaire est, hormis les remplacements pour maladie et accident, liée à l'adaptation du SJL aux fluctuations des demandes des familles lausannoises, dans la logique de l'absence de liste d'attente;
- 2.6% au CPA de Valmont: ce sont principalement les veilleurs de nuit;
- 14% dans le secteur administratif. Le secteur administratif de Chauderon, hormis les remplacements pour maladie et accident, a fait appel à de l'auxiliaire, en termes de mandats particuliers (démarches administratives en vue de la reconnaissance des APEMS par le SPJ) et

d'engagement de moniteur-trice-s dans le cadre du travail social de proximité.

POLITIQUE DE FORMATION DU PERSONNEL

APPRENTISSAGES

En termes de politique de formation, le SJL a particulièrement mis l'accent en 2007 sur la formation des apprenant-e-s et en a accueilli 17, dont 3 pour le CFC d'employé-e de commerce et 14 pour le CFC d'assistant-e socio-éducatif-ve.

Dès août 2007, le Canton, outre les formations duale et en école, a mis en place un apprentissage en deux ans d'assistant-e socio-éducatif-ve (CFC ASE A), qui s'adresse aux personnes déjà en emploi.

Au sein du secteur APEMS, de nombreux employés travaillent depuis de longues années sans titre reconnu dans le domaine de l'enfance. Le SJL a donc donné la priorité à ce type de CFC. Il s'agit là pour le SJL d'offrir à ses collaborateurs l'opportunité de se former et également de leur donner un signe de reconnaissance pour le travail accompli pendant toutes ces années. Ce processus de formation devrait se dérouler sur plusieurs années en regard du nombre important de collaborateurs répondant aux exigences de l'ordonnance fédérale pour suivre cette filière.

FORMATION CONTINUE ET FORMATION EN EMPLOI

En 2007, 47 personnes ont suivi des cours de formation continue et 19 se sont engagées dans un processus de formation en emploi, principalement dans le domaine socio-éducatif.

EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS

Les quatre personnes accueillies au SJL sur la base d'emplois temporaires subventionnés (trois secrétaires et un archiviste) ont terminé leur mission au cours de l'année 2007.

SECTEUR APEMS (ACCUEIL POUR ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE)

La Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation développe depuis 1998 les structures d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS). Définis comme des lieux d'accueil à la journée pour les enfants des deux cycles primaires (7-11 ans), les APEMS répondent, par des solutions souples, de qualité et financièrement supportables, aux besoins des familles lausannoises en termes d'accueil d'enfants pendant l'année scolaire. Devenus un maillon majeur de la politique familiale lausannoise, les APEMS satisfont aujourd'hui aux besoins de garde, notamment par l'absence de liste d'attente et par la qualité de l'encadrement.

En 2007, 1 750 écoliers ont fréquenté les APEMS, soit près de 40% des écoliers lausannois scolarisés en CYP1 et 2.

ADAPTATIONS DES STRUCTURES AUX BESOINS

Le nombre d'enfants inscrits à la rentrée scolaire 2007/2008 s'élevait à 1 750, soit 182 inscriptions de plus que l'année scolaire écoulée (2006/2007). Ainsi, le nombre de

places offertes a augmenté et la capacité d'accueil, soit le nombre d'enfants accueillis par jour, se présente ainsi :

- matin: 336 (-12)
- midi: 1 284 (+96)
- après-midi: 636 (+120).

L'accroissement des demandes de fréquentation a requis les adaptations suivantes en matière d'ouverture :

- ouverture à temps élargi de l'APEMS de Vanil et de l'antenne de Mon-Repos,
- fermeture de l'antenne des Bossons (-12),
- augmentation de la capacité d'accueil pour :
 - antenne de Chissiez (+24)
 - CPO (+12)
 - Entre-Bois (+12)
 - Malley (+12)
 - Montchoisi (+12)
 - Montoie (+12)
 - Pontaise (+12)
 - Prélaz (+12)
- baisse de fréquentation à Coteau Fleuri (-12),
- ouverture de l'APEMS de l'Ancien-Stand au 1^{er} novembre 2007 avec une capacité d'accueil de 24 enfants.

Notons encore que tous les APEMS assurent depuis 2007 la prestation de l'après-midi. Par conséquent, la prestation « devoirs surveillés avec animation », assurée par le SEPS, a été supprimée.

STRUCTURES SUBVENTIONNÉES

Deux APEMS subventionnés, Scoubidou à Vers-chez-les-Blanc et Midi-Stop à Bois-Gentil, offrent un accueil parascolaire sur territoire lausannois.

Scoubidou est ouvert 4 midis par semaine et occupe transitoirement une partie de la salle de gym dans l'attente de locaux mieux adaptés dans le nouveau collège. Cet emménagement aura lieu dans le courant de l'été 2008. L'offre d'accueil avec une nouvelle capacité de 36 places sera alors étendue au matin et à l'après-midi.

En décembre 2007, les membres de l'association, lors de leur assemblée générale extraordinaire, ont décidé de demander à la Ville de Lausanne de reprendre la totalité de la gestion de cet APEMS. Le Conseil communal recevra des informations supplémentaires à ce sujet.

Midi-Stop : depuis 2006, l'association Midi-Stop a vu ses demandes d'accueil augmenter, notamment en raison de l'absence d'APEMS proche du collège du Vieux-Moulin, ce qui a nécessité le passage provisoire de 36 à 48, voire 60 places.

Les locaux étant devenus trop exigus, la Ville a cherché de nouvelles solutions pour ce quartier. Un bail a été signé pour des locaux sis au ch. de l'Ancien-Stand 20 où un nouvel APEMS communal accueille depuis la rentrée scolaire 07/08 les enfants du collège du Vieux-Moulin. Cette nouvelle structure a une capacité d'accueil de 24 places. Elle est ouverte matin, midi et après-midi et permet à l'association Midi-Stop de ramener sa capacité d'accueil à 36 places.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Concept d'accueil et guide pratique

La qualité des prestations est un élément majeur dans les APEMS : elle doit garantir la sécurité et le bien-être

des enfants. Les principes fondamentaux qui guident son action socio-éducative tendent à ce que les moments de vie en APEMS soient riches en relations, expériences, découvertes, plaisirs partagés et difficultés surmontées ; les enfants sont accueillis dans un cadre leur permettant de développer leurs compétences et habiletés sociales.

A l'intention des parents, des professionnel-le-s du secteur et des autres partenaires, le Service de la jeunesse et des loisirs a réalisé un concept lausannois d'accueil en milieu scolaire et un guide pratique, incluant notamment une charte.

Site Internet

Le site Internet a fait l'objet d'un toilettage important : son graphisme, l'actualisation des données, les nouvelles directives ainsi que les documents utiles sont en ligne et directement accessibles au public. Une projection du tarif appliqué en fonction de la situation financière des familles intéressées par la prestation APEMS peut être réalisée en ligne : cette transparence rencontre un grand succès. La prochaine étape est l'inscription via Internet qui sera accessible dès la mise en application du logiciel « Ariane », voire « Icare+ ».

Tapis rouge pour les APEMS

Pour ouvrir les portes des APEMS à un large public, l'exposition « Tapis rouge pour les APEMS » a été organisée au Forum de l'Hôtel de Ville du 30 octobre au 10 novembre 2007. Un APEMS a été reconstitué et des tables rondes organisées autour des principaux thèmes de l'accueil parascolaire : « Comment se goûte-t-il chez l'enfant ? » et « Les APEMS : un atout de la politique familiale lausannoise ». Chaque APEMS a en outre accueilli des personnalités pour le repas de midi. Et pour ne pas oublier les principaux intéressés, une « boum » aux Docks et un jeu de piste ont été organisés le mercredi après-midi pour plus de 500 enfants.

À la Palud et dans les quartiers, des repas ont été offerts aux visiteurs. Bien relayée médiatiquement, cette série d'événements a rencontré un beau succès et la participation radiophonique sur toute la semaine à l'émission de la Radio Suisse Romande « Les Zèbres » a marqué les esprits.

POLITIQUE DE FORMATION

Les APEMS - de par leur mixité en terme de personnel formé et sans formation reconnue, et de par la possibilité de taux d'activité partiels, voire très partiels - constituent un champ de travail accessible pour des personnes possédant des formations dans d'autres domaines que le monde de l'enfance. En ce sens, les APEMS contribuent de manière significative à l'insertion, la réinsertion dans le monde du travail des jeunes et/ou des personnes socialement précarisées tout en garantissant une qualité de prestation pour les enfants.

Le secteur APEMS promeut depuis l'an dernier la formation du certificat fédéral de capacité d'assistant socio-éducatif en voie duale et en emploi. Le CFC ASE A permet à des collaborateurs-trices travaillant depuis longtemps en APEMS d'accéder à un titre reconnu. Ainsi, 12 collaborateurs-trices sont en formation CFC ASE. Simultanément, 6 autres se forment en vue d'un diplôme d'éducateur-trice de l'enfance en École Supérieure (ES) et 2 autres en vue du diplôme d'éducateur-trice social-e en Haute École Spécialisée (HES).

INFORMATISATION DES APEMS

A fin 2007, seuls les 2/3 des APEMS étaient connectés au réseau Récolte. Les difficultés rencontrées par le SOI lors de l'installation expliquent ce retard.

La mise en réseau de l'ensemble des sites sera la priorité pour l'an 2008.

CONSÉQUENCES DE L'INTRODUCTION DE LA LOI SUR L'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS (LAJE)

L'accueil parascolaire est soumis au régime d'autorisation et de surveillance défini dans l'ordonnance de la nouvelle loi en vigueur dès décembre 2006. Le SJL a ainsi déposé 20 demandes d'autorisation d'exploiter (une demande par APEMS).

FONDATION POUR L'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS (FAJE)

En parallèle, les demandes d'aide au démarrage pour l'ensemble des APEMS ont été déposées à la FAJE qui y a répondu favorablement.

OFAS-SUBVENTIONS D'AIDE AU DÉMARRAGE

En 2007, 3 demandes d'aide au démarrage ont été déposées à l'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS): création de l'Ancien-Stand et augmentation de l'offre pour Vanil et Chailly).

SECTEUR VACANCES

Dans le cadre de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, ce secteur du SJL a pour mission l'organisation, la mise en œuvre et le développement des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les vacances scolaires. Les parents lausannois exerçant une activité professionnelle trouvent, dans les offres conjuguées des APEMS et du secteur vacances, des solutions d'accueil pour 51 semaines sur 52.

Les associations subventionnées FASL et CVAJ sont mandatées par le SJL pour des prestations d'accueil complémentaires sous forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

Le secteur vacances assure également:

- l'organisation administrative et logistique du passeport vacances pour l'ensemble des communes membres;
- l'organisation des camps scolaires dans les trois structures à la montagne: Barboleusaz, les Chevalleyres et le Planemard à Château-d'Oex.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Centres aérés urbains (CAU)

Cette formule d'accueil de proximité, facile d'accès et mobile, est ouverte de 8h00 à 18h00. Chaque groupe, constitué d'une douzaine d'enfants, est encadré par deux adultes privilégiant des activités de plein air. Les locaux utilisés pour les centres aérés urbains sont ceux des APEMS.

L'augmentation de la capacité d'accueil des centres aérés urbains de Malley et des Jardins de Prélaz a permis de passer de 72 à 144 places durant les vacances de février, avril et octobre.

Centres à la montagne

Arrivée d'un nouveau directeur au centre à la montagne de Barboleusaz au 1^{er} janvier 2007.

Camps de vacances thématiques à Château-d'Oex et aux Chevalleyres.

PASSEPORT VACANCES

Adoption des nouveaux statuts du passeport vacances en assemblée générale par les 47 communes membres de l'Association en faveur du Passeport Vacances de la Région Lausannoise (APVRL) et confirmation de la fonction administrative importante que Lausanne assume au sein de cette association.

PRESTATIONS DE VACANCES ORGANISÉES EN 2007

Équilibre entre offre et demande: conformément aux objectifs fixés en 2006, il a été possible de satisfaire à toutes les demandes des familles pour des prestations de vacances en 2007.

Confirmation de l'intérêt des familles pour les centres aérés urbains dont le taux d'occupation est de 100% bien que la capacité d'accueil ait été doublée en 2007.

Variation de fréquentation par rapport à 2006 des prestations suivantes:

- centre aéré de l'Arzillier
+3.1%
- camps des centres à la montagne
+3.5%
- passeport vacances
-19.5%

Le Service de la jeunesse et des loisirs continuera de suivre l'évolution des demandes des familles lausannoises en terme d'organisation des temps de vacances pour les enfants

- en anticipant et en adaptant son offre aux fluctuations de la demande en places d'accueil,
- en améliorant l'information au public,
- en facilitant la procédure d'inscription aux prestations pour les parents,
- en adaptant les dates et horaires des prestations ainsi que le contenu des activités dans l'objectif d'une meilleure conciliation vie familiale – vie professionnelle.

DÉLÉGATION À L'ENFANCE

Au cours de l'année 2007, la délégation à l'enfance a mis en place les prestations ci-dessous.

POUSSES URBAINES

Afin de remettre en question le sentiment que la ville serait essentiellement une source de dangers pour les enfants, la délégation à l'enfance a organisé une manifestation sur le thème: «*La ville, un bienfait pour les enfants ?!*». But de ce projet: s'adresser prioritairement aux habitants que sont les parents et mettre les enfants au cœur de la démarche.

La conception de ce projet et sa mise en œuvre se sont faites en partenariat avec Tribu'architecture et Plates-Bandes.

Le projet Pousses urbaines s'est donc concrétisé par:

- une table ronde, le 26 septembre, sous la houlette d'un journaliste, réunissait des intervenants venant d'horizons différents: le directeur de la DEJE, la vice-présidente de l'AFMR (Association des familles monoparentales et recomposées), une collaboratrice de l'EPFL membre de Rue de l'Avenir, la cheffe du Service

de psychologie scolaire, un architecte urbaniste, la déléguée à l'enfance ;

- des visites de la ville guidées par les enfants, un stand, une exposition et un spectacle conçu par un groupe d'enfants sous la responsabilité du TPEL, le samedi 29 septembre.

Il est à noter que ce projet a rencontré l'intérêt du public et une couverture médiatique favorables.

POSTE D'ANIMATRICE CONSEILS D'ENFANTS

Afin d'élaborer un concept de conseils d'enfants sur le plan lausannois, l'animatrice a réalisé une prospection des démarches existantes s'apparentant à un conseil d'enfants, principalement en Suisse et dans les pays francophones et ainsi noué des contacts utiles.

Cela s'est fait par des recherches sur le terrain (communes, FASL, centres socioculturels genevois, associations diverses), par une recherche de documentation (bibliographie, articles, Internet), ainsi que par la participation à diverses rencontres en Suisse et en France.

Elle a ainsi eu des contacts avec des homologues dans différentes villes de Suisse, et notamment de manière plus soutenue à Genève et à Berne.

Par ailleurs, en vue de la mise en œuvre de conseils d'enfants dans les quartiers, elle a mené une étude sur les quartiers lausannois en termes de constitution sociologique.

DÉMARCHE UNICEF

Il s'agit de mener un questionnaire assez complet sur les différents services de la Ville permettant d'établir un état des lieux sur ce que la ville fait pour ses jeunes habitants. Les étapes suivantes seront un rapport d'évaluation de l'UNICEF et l'élaboration d'un projet de participation. À la clef de cette démarche, une labellisation « Commune amie des enfants ».

CASUELS

Durant 2007, ont été soutenus par le casuel enfance :

- l'Association Fair Play,
- le Théâtre pour enfants de Lausanne,
- l'École de cirque,
- le Grand Échiquier,
- l'Association de quartier de Prélaz.

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

POLITIQUE DE LA JEUNESSE

L'action menée par la délégation a porté sur les 5 axes suivants.

Fonds de soutien pour les projets d'adolescents et de jeunes adultes

Un montant total de fr. 36 650.– a été distribué en 2007 pour dix projets de jeunes Lausannois. Rappelons l'originalité de ce fonds puisque les candidats qui passent sur le grill sont jugés par leurs pairs encadrés par le Municipal et la cheffe de service. Le délégué a reçu une vingtaine de projets culturels et sportifs pour l'essentiel. Les bénéficiaires ont été des réalisateurs de courts-métrages, de festivals hip-hop et autres événements musicaux, d'une jam de graffeurs et même d'un catcheur.

Soutien d'activités par ou pour les jeunes

Les ateliers d'art urbain ont permis aux artistes graffeurs de s'exprimer sur les murs de la ville singulièrement avec l'appui des sociétés privées (L.O. Holding SA, FNAC [Suisse] SA, Losinger Construction SA, etc.).

BORDE 49 B : 1^{ÈRE} ÉTAPE

Aménagement de locaux au rez-de-chaussée du bâtiment permettant d'accueillir diverses associations tels qu'une radio pour jeunes, un atelier pour des artistes de l'ECAL, des associations du quartier, la Permanence Jeune Borde, etc.

PERMANENCE JEUNE BORDE (PJB)

Assurée par un éducateur à 50%, poste qui sera augmenté d'un autre 50% en 2008, la Permanence Jeune Borde s'est trouvée dans une année de transition puisque le bail des locaux de la Borde 3b a été résilié pour le 1^{er} octobre 2007 et les activités transférées à la Borde 49 bis. Danse, musique, fêtes de quartier et activités sportives ont été les supports de l'animation offerte aux jeunes et adultes du quartier.

Suivi des associations subventionnées

- Kabak (Association Alkémia),
- Métropop Festival (Association Building 14),
- GLAJ (Groupement de liaison des activités de jeunesse),
- Galerie Basta, Circuit et Galerie 1m3.

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ (TSP) ET ACTIVITÉS DES TRAVAILLEURS SOCIAUX HORS-MURS (TSHM)

Le rapport-préavis N° 2005/47 en réponse à la motion de Mme Géraldine Savary intitulée « Pour des éducateurs à la rencontre de la jeunesse », a été accepté par le Conseil communal dans sa séance du 7 décembre 2005 et a permis la mise en place du travail social de proximité depuis le 1^{er} avril 2006.

Ce préavis indiquait en page 14, point 7, « qu'un rapport d'évaluation quant à la pertinence du travail social de proximité sera réalisé ».

Les activités développées par les TSHM en 2007 ont été les suivantes :

Activités sportives

L'affluence des jeunes a été particulièrement forte pendant la période hivernale (vacances, week-ends et soirées).

En moyenne, une centaine de jeunes se sont déplacés à St-Roch pour le fast-foot, sur le principe de la libre adhésion et avec l'appui de moniteurs sportifs, et 35 personnes en moyenne pour le Freebasket, ce qui représente 121 heures d'ouverture de salle, 30 week-ends, soit 496 heures pour les jeunes de 10 à 13 ans (12%), 14 à 20 ans (74%) et plus de 20 ans (14%).

Quant à la salle de Sévelin, les jeunes ont bénéficié de 48 ouvertures pour la boxe thaïe et le fitness sur toute l'année.

Culture urbaine

Des ateliers de graffiti pour adolescents ont été réalisés à la gare de Lausanne (Artgare) et à Beau-Séjour (garage de l'ancien bâtiment administratif).

Un soutien a été apporté à un groupe de jeunes pour la mise en place d'un atelier slam (poésie urbaine) jusqu'à l'autonomie du groupe, de même qu'un accompagnement à la réalisation d'un CD (rap).

Différentes actions des TSHM dans les quartiers avec les jeunes

Boveresses

Problèmes rencontrés : incivilités.

Résultats : processus en cours.

Praz-Séchaud

Actions menées : contact avec les jeunes et médiation avec les habitants et les services de police.

Résultats : processus en cours.

Montoie (St-Jean)

Problèmes rencontrés : incivilités.

Actions menées : contact avec les jeunes, la paroisse, la Maison de quartier Sous-Gare, Quartier solidaire (Pro-Senectute) et les services des parcs et promenades et des écoles primaires et secondaires (SEPS).

Résultats : offre d'une salle de sport, activités encadrées.

Boisy

Problèmes rencontrés : nuisances sonores dues aux activités sur le terrain multisports en dehors des horaires fixés, pétition des habitants.

Actions menées : présence accrue des TSHM, médiation entre les habitants, les enseignants, les services des parcs et promenades, de police et le centre socioculturel de Boisy.

Résultats : amélioration légère mais insatisfaction de certains proches voisins.

Grand-Vennes

Problèmes rencontrés : déprédations de la place de jeux des enfants, pétition des habitants.

Action menée : participation à une réunion organisée par la police.

Résultats : processus en cours.

Chailly

Problèmes rencontrés : déprédations dans le parc Clamadour.

Actions menées : observations et processus en cours.

Malley

Problèmes rencontrés : déprédations dans la cour du collège de Provence.

Actions menées : présence hebdomadaire, processus en cours.

Parc Bourget

Problèmes rencontrés : ivresse, insécurité pendant les fêtes de promotion.

Actions menées : présence de 20h à 2h sous forme de prévention (distribution de bouteilles d'eau et mise en place d'un lien avec le bus Pyjama, collaboration avec les services de la Ville (santé, police, parcs et promenades), les gymnasiens et la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA).

Résultats : positifs en termes de santé et de sécurité pour les jeunes, insatisfaisants pour le Service des parcs et promenades.

En complément à ces actions, une observation et des prises de contacts ont eu lieu au centre ville (Chauderon, St-Laurent, Bel-Air), place de Milan, Croix-d'Ouchy, Ancien-Stand, Bellevaux, Borde et Prélaz ainsi qu'un soutien à la National Streetball League (NSBL) (camp de basket) et à la FASL (centres socioculturels Bellevaux et Prélaz).

Locaux de musique

La gestion accompagnée des locaux mis à disposition pour les orchestres de jeunes a fait l'objet de nouveaux contrats mieux adaptés aux réalités et au suivi des groupes.

Évaluation de l'EESP

Une évaluation qualitative a été effectuée d'octobre 2006 à septembre 2007 par la HES-SO EESP de Lausanne. Cette évaluation comporte une partie introductive et des analyses sur la méthode privilégiée, le processus de mise en œuvre selon les professionnel-le-s, les actions entreprises et enfin des éléments de synthèse et des recommandations.

Il faut ajouter que cette évaluation s'est parallèlement inscrite dans le cadre de la recherche : « Développement du travail social de proximité auprès des jeunes. Analyse de la mise en œuvre et professionnalité ». Recherche DORE (FNS) No 13 DPD 3 -112 12/1.

Cette évaluation est une photographie limitée dans le temps qui met en évidence :

Constataions

Les TSHM ont rempli la plupart des missions générales qui leur étaient imparties.

Les filles déclarent davantage de manques en terme d'activités créatrices de lien que les garçons.

Les trois manques les plus cités sont le parlement des jeunes, l'aide aux projets et l'accès aux discothèques bon marché.

Perspectives

– Développer l'intervention des TSHM dans certaines zones, notamment les lieux où n'existent que peu d'activités créatrices de lien.

– Proposer des projets à celles et ceux qui n'ont pas de demande ou qui les expriment moins fort, ainsi que des activités différentes répondant à l'objectif d'intégration autrement que par la consommation.

Recommandations

La reconnaissance du travail des TSHM est une démarche complexe et longue, car il s'agit de rendre visible un travail dont la nature même est celle de l'ombre.

Être attentif à ce que les TSHM ne deviennent pas des gestionnaires d'activités mais restent des transmetteurs. À terme, développer le nombre de postes afin de renforcer les différents pôles d'activité mis en place.

INSTITUTIONS SOCIO-ÉDUCATIVES

CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT (CPA)

Fréquentation

Par rapport à l'année 2006, le CPA a connu en 2007, en chiffres absolus, une baisse significative de fréquentation tant du nombre de jeunes accueillis (-13%) que de celui de journées de séjour (-14.5%).

Cette diminution est à pondérer dans la mesure où, au cours de l'année 2006, le CPA avait réalisé un nombre de journées (5 844) largement supérieur aux journées attendues (5 200) ce qui, par ailleurs, détermine le taux d'encadrement en personnel.

La diminution pondérée des journées 2007 est de 4%.

Il s'agira, sur la base des chiffres des prochaines années, d'évaluer si cette diminution a un caractère conjoncturel ou structurel.

Entrées		2006	2007
– jeunes filles	0.0%	105	104
– jeunes gens	-16.0%	430	361
– Total	-13.0%	535	465
<hr/>			
Journées		2006	2007
– jeunes filles	-9.0%	872	796
– jeunes gens	-16.0%	4 972	4 154
– journées post-cures (PCE)			47
– Total	-14.5%	5 844	4 997

Les principaux dossiers relatifs au CPA en 2007 ont été les suivants :

- rédaction d'un concept d'accueil à l'intention de l'Office fédéral de la justice (OFJ) auquel il a été remis en octobre 2007 ;
- mise à jour des procédures internes au CPA ;
- politique socio-éducative cantonale: la nouvelle prestation proposée par le CPA au SPJ « suivi d'observation » est en cours d'examen par ce dernier ;
- création d'un établissement concordataire pénitentiaire pour mineurs: la direction du CPA participe au comité de programmation ;
- travaux d'aménagement du bâtiment: les travaux de mise en conformité des cellules demandés par l'OFJ (Office fédéral de la justice) n'ont pas encore été réalisés, notamment en raison de l'attente de l'acceptation ou non par le SPJ de la nouvelle prestation du CPA « suivi d'observation ». En effet, cette dernière impliquant aussi des travaux, il a été décidé de les effectuer en une seule fois compte tenu du coût de la sécurisation du bâtiment.

Personnel

Démissions

L'année 2007 a connu des mouvements de personnel relativement conséquents :

- trois éducateur-trice-s et un coordinateur ont démissionné,
- un éducateur a fait valoir son droit à la retraite à fin février 2007.

Engagements

Le SPJ ayant alloué, dans le cadre du budget 2007, un poste supplémentaire de 70% d'aide de maison, deux collaboratrices ont été engagées.

Formation

Un éducateur débute une formation HES en emploi.

FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE (FASL)

En 2007, la FASL a mis particulièrement l'accent sur les projets suivants :

- Politique de communication: création du site Internet, d'un film et d'une plaquette présentant les activités de la fondation, renforcement du lien avec les médias.
- Participation active au sein des commissions d'utilisateurs relatives aux projets des maisons de quartier de Chailly et de la Pontaise.

- Négociations quant au conflit relatif aux mesures d'économies prises par la Ville en 2003. Le protocole d'accord signé le 15 décembre 2006 par la FASL et le Syndicat des services publics (SSP) prévoyant 3 étapes de négociation est en voie d'achèvement.
- Modifications des statuts de la FASL: en cours de traitement.
- Clarification des rôles entre les comités associatifs et les professionnels: la FASL a mandaté la Plate-forme romande de l'animation socioculturelle pour mener une enquête permettant de contribuer à cette question en vue de l'organisation d'une journée de réflexion en 2008.
- Mise en exploitation de la nouvelle Cabane des Bossons en septembre 2007.

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

La nouvelle équipe de direction du service consolidée en été 2006 permet de disposer des forces de travail indispensables pour couvrir un champ de prestations extrêmement diversifié. La structure du service est une illustration de cette diversité puisqu'elle comprend :

- une *direction*, qui assure l'organisation, la planification générale et la coordination du fonctionnement des écoles lausannoises et gère les tâches transversales du service (RH, finances, logistique et informatique) ;
- un *secteur scolaire*, qui assure la réception centrale et les inscriptions, la gestion coordonnée des élèves et des classes, la coordination administrative des établissements et la coordination régionale des ressources ;
- un *secteur parascolaire*, qui gère les devoirs surveillés, l'accueil parascolaire et les réfectoires au secondaire, les manifestations scolaires, l'appui à des activités parascolaires et pédagogiques, les transports scolaires et le Pédibus ainsi que la mise en place et le fonctionnement des Conseils d'établissement ;
- un *secteur bâtiments*, qui s'occupe des constructions, des transformations, des rénovations, de l'entretien des bâtiments et des locaux scolaires ainsi que des transports et de la logistique.

ORGANISATION ET PERSONNEL

Deux faits marquants dans la gestion du personnel sont à signaler :

- la reprise de l'activité du Pédibus par le Service des écoles primaires et secondaires, qui a entraîné l'arrivée au sein du service de la coordinatrice Pédibus (0.35 EPT) ;
- l'augmentation de l'effectif du personnel travaillant au dépôt du mobilier et matériel scolaire (0.4 EPT), afin de pouvoir mieux répondre aux demandes des établissements et d'assurer simultanément, en hiver, le prêt d'équipements de ski pour les élèves qui partent en camp ou à l'école à la montagne.

Malgré ces deux augmentations, l'effectif global est resté stable. Il représente 433 personnes pour 183 EPT (182

EPT en 2006). Le personnel est réparti de la manière suivante :

Personnel administratif

- 18 personnes travaillant à Chauderon ;
- 44 personnes (secrétaires et bibliothécaires) rattachées aux directions des 12 établissements scolaires.

Personnel d'entretien et réfectoires

- 70 concierges et 121 nettoyeuses ;
- 14 cuisinières ou aides de cuisine.

Devoirs surveillés et divers

- 151 surveillant(e)s de devoirs scolaires ;
- 2 animateurs et 2 fermières pour les fermes pédagogiques ;
- 3 maîtres nageurs ;
- 8 responsables des corps de musique : Orchestre des collèges, Banda et Fifres et tambours.

Personnel auxiliaire

Le service fait appel chaque année à du personnel auxiliaire, soit pour un travail de courte durée, soit pour des activités à un taux très faible. Il s'agit en particulier de remplacements de surveillants de devoirs et d'aides au nettoyage des bâtiments scolaires durant l'été. Pour 2006, le nombre de personnes engagées s'élève à 412, répartis de la manière suivante :

- 92 surveillants de devoirs,
- 320 nettoyeuses et nettoyeurs.

PRÉAVIS ET INTERPELLATIONS

La dernière étape des travaux d'assainissement, de rénovation et de transformations du collège de **Chailly** s'est déroulée durant l'été. Ces importants travaux de rénovation, résultant du préavis N° 2004/47 voté en 2005, sont achevés. L'enveloppe de tous les bâtiments du complexe ainsi que la salle de gymnastique sont ainsi entièrement remises à neuf. Restent les rénovations intérieures et le renouvellement du mobilier.

La construction du nouveau bâtiment scolaire de **Verschez-les-Blanc** (préavis N° 2006/9 voté en 2006) s'est achevée à fin août. Les élèves et les enseignants ont pu prendre possession des locaux comme prévu à la rentrée 2007. La dernière phase des travaux, soit la transformation de l'ancien collège en APEMS et en locaux de fonctionnement, se déroule comme prévu et l'ensemble du nouveau complexe sera opérationnel à la rentrée scolaire 2008.

Les études relatives à l'important projet de réfection, d'agrandissement et de transformations du collège de **Villamont** ont abouti à l'élaboration d'un préavis demandant un crédit de fr. 38 850 000.–. Adopté par la Municipalité le 14 juin 2007, ce préavis a été soumis au Conseil communal et accepté le 20 novembre. Les travaux, devenus de plus en plus urgents en raison de l'état du bâtiment, pourront ainsi débuter en mars 2008. Ils dureront 3 ans avec pour objectif la mise en service complète du nouveau complexe scolaire à la rentrée 2011.

L'année 2007 aura également été celle de l'élaboration de deux autres préavis qui seront soumis à la Municipalité au tout début 2008 :

- un préavis constituant la 4^e phase d'assainissement des bâtiments scolaires, qui doit permettre de poursuivre la vaste opération amorcée en 1992 et destinée à une « remise à flot » du parc immobilier scolaire. Ce préavis inclut également une demande de crédit pour la consolidation d'ouvrages en béton fragilisés prématurément et qui posent des problèmes de sécurité. Les travaux se dérouleront sur 4 ans dans plus de 20 bâtiments, y compris, pour la première fois, des travaux de rénovation intérieure ainsi que le renouvellement d'une partie du mobilier. Les réfections des collèges de St-Roch et de Montriond, prévues initialement dans ce crédit, feront l'objet de préavis spécifiques, au vu de l'ampleur des travaux ;
- un préavis relatif à la 3^e phase d'équipement réseau des bâtiments scolaires, qui s'inscrit dans le cadre d'un projet cantonal « École et informatique », destiné à connecter l'ensemble des classes pour permettre un accès à Internet pour un minimum de 3 postes par classe au primaire et pour les salles d'informatique au secondaire.

Deux postulats ont également fait l'objet de rapports-préavis :

- le postulat *Pour des collations saines dans les collèges lausannois* de Mme Céline George Christin. Adopté par la Municipalité le 18 janvier, il a été accepté comme réponse le 4 septembre 2007 ; sur cette base, des consignes ont été données aux fournisseurs et les directions d'établissements scolaires ont été impliquées dans la mise en place des mesures proposées ;
- le postulat *Pour que la Fête du bois soit belle pour tous* de Mme Graziella Schaller. La réponse à ce postulat a été acceptée par la Municipalité le 22 novembre 2007 et sera traitée par le Conseil communal au début 2008.

Le service a également élaboré la réponse à l'interpellation intitulée *L'école publique doit-elle censurer ou former à l'esprit critique ?* Cette interpellation traitait des filtres mis en place pour l'accès à Internet dans les écoles. La résolution tendant à remplacer ces filtres par une responsabilisation des enseignants dans la surveillance des élèves a été refusée par le Conseil.

ORGANISATION DES CLASSES ET DES ÉTABLISSEMENTS

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LAUSANNE (CRL)

La Conférence régionale de Lausanne, qui groupe les directeurs des établissements et le chef du service, s'est réunie à 21 reprises. Elle continue à assurer la responsabilité de la coordination et de l'organisation générale des établissements lausannois. Elle permet de maintenir la fluidité de la gestion et du fonctionnement des écoles lausannoises grâce à une coordination permanente et à un partage clarifié et convenu des responsabilités respectives du service et des établissements. Dans le cadre d'une nouvelle discussion avec le DFJC au sujet des fondements de la convention scolaire qui lie la Municipalité et le Conseil d'État pour la gestion de la scolarité obligatoire, les directeurs d'établissements ont manifesté un soutien ferme à une pérennisation du mode actuel de répartition des tâches, qui prévoit en particulier une délégation de compétence au service communal pour des tâches transversales de compétence cantonale, mais qui nécessitent une harmonisation au niveau lausannois.

COORDINATION RÉGIONALE DES RESSOURCES (CRR)

Le « réseau des situations problématiques » (RSP/CRR) continue à assurer son travail de coordination du suivi des élèves présentant de grosses difficultés scolaires ou de comportement, souvent en lien avec une situation personnelle et familiale déficiente ou très dégradée. Il permet notamment d'activer ou de réactiver des mesures ou des réseaux mis en défaut par la complexité ou la gravité des situations, en réunissant l'ensemble des responsables des entités ou services concernés (directeurs, responsables de la DGEO, du SESAF, du SPJ, du CROSP, du SUPEA, des institutions privées, des services de psychologie et de santé des écoles).

ACCUEIL DES ÉLÈVES ALLOPHONES

Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) a trouvé sa vitesse de croisière. Grâce au travail considérable des doyennes et du doyen d'accueil, les entretiens d'arrivée des familles d'origine migrante se déroulent de façon propice à une première intégration des enfants dans leur future classe. Une coordination et un suivi de l'ensemble des classes et groupes d'accueil sont assurés tout au long de l'année, ainsi qu'un bilan en vue de l'intégration complète dans une classe régulière. Lors de l'inauguration officielle qui a eu lieu en mars 2007, la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture a relevé le rôle de pionnière que joue Lausanne dans les modalités d'accueil et de suivi des élèves allophones.

INFORMATIQUE DE GESTION

Le projet de nouveau système d'information pour les établissements de formation (SIEF) prévu sur l'ensemble du canton présente quelques difficultés dans sa mise en place. La direction de projet peine en particulier à prendre en compte les spécificités de la gestion et de l'organisation lausannoises, liées aux dimensions, à la densité du tissu urbain ainsi qu'à la coordination et à l'harmonisation des 12 établissements situés sur une même commune. La difficulté principale est due à un important flottement dans la planification du projet, qui doit impérativement remplacer l'actuel outil lausannois de gestion des élèves et des classes dont la fin de l'exploitation est prévue pour fin 2008.

CLASSES VERTES

Cette structure scolaire permet la prise en charge d'élèves nécessitant un encadrement éducatif particulier et leur maintien dans la structure scolaire régulière, malgré d'importantes difficultés psychosociales ou de comportement. Le statut des enseignants de ces classes, qui bénéficiaient d'un salaire complémentaire communal pour leur travail d'encadrement en dehors des heures scolaires (transports, repas de midi et devoirs surveillés), a dû être aligné sur les dispositions cantonales. Un accord a été trouvé avec le Canton et les enseignants concernés. Cette démarche a abouti notamment à l'engagement par la Commune de moniteurs pour assurer la surveillance durant les transports ainsi que durant les repas de midi. Un bilan de ces nouvelles dispositions sera tiré au printemps 2008.

SECTEUR PARASCOLAIRE

DEVOIRS SURVEILLÉS

Devoirs surveillés dans les cycles primaires

Ressources humaines

188 surveillants de devoirs (dont 137 sous contrat de droit privé et 14 en voie de régularisation) se sont occupés de plus de 2 000 élèves.

Outre trois cours de formation initiale, une nouvelle session d'« éthique et éducation » et un cours « premiers secours » ont eu lieu. De plus, trois sessions de formation aux responsables, organisées par la déléguée à la formation, ont permis à 38 personnes d'être formées à cette fonction.

Un groupe de travail a élaboré un nouveau concept de formation de base qui sera mis en œuvre au printemps 2008.

Fréquentation

À la fin de l'année, 2 069 élèves suivaient les devoirs surveillés, ce qui représente le 45% des élèves du CYP. Ils étaient répartis dans 184 groupes avec une moyenne de 11.2 élèves par groupe.

La répartition selon les établissements est la suivante :

Établissements primaires	Nbre élèves	Fréquentation en %	Nbre groupes
Floréal	431	46.5	35
Prélaz	473	47.3	41
Mon-Repos	393	42.0	30
La Sallaz	258	33.5	24
Entre-Bois	514	55.9	54
Total	2 069	45.4	184

Environ 40% de ces élèves sont inscrits en APEMS l'après-midi et suivent les devoirs surveillés dans ce cadre. La collaboration avec les APEMS est ainsi très étroite et indispensable.

Devoirs surveillés au cycle de transition (5^e-6^e)

Parmi les principales nouvelles modalités de gestion des devoirs surveillés au CYT, on peut citer l'engagement des surveillants et des remplaçants aux devoirs surveillés et la consolidation de la gestion des ressources humaines assurés directement par le service. Deux séances d'information réunissant les surveillants de devoirs au CYT ont eu lieu et ces réunions vont être généralisées. Quelques surveillants ont également pu profiter des formations offertes aux surveillants du primaire. Cependant, une offre de formation plus spécifique reste à développer pour les surveillants de devoirs au CYT.

La répartition selon les établissements est la suivante :

Établissements secondaires	Nbre élèves	Fréquentation en %	Nbre groupes
Belvédère	47	14.9	4
Berrières	49	15.7	4
Béthusy	35	11.3	3
Élysée	29	12.4	4
Villamont	90	31.5	8
C.F. Ramuz	108	44.3	7
Isabelle-de-Montolieu	74	27.5	6
Total	432	22.0	36

Études surveillées en 7-9

À l'initiative de l'établissement C.F. Ramuz, un projet novateur d'études surveillées pour les élèves des degrés 7 à 9 a été mis sur pied. Les études sont organisées sous forme de modules d'une dizaine de semaines chacun. Ce fonctionnement amène les parents à réaffirmer leur souhait d'inscrire leur enfant à l'étude. C'est également l'occasion, pour la doyenne qui supervise le projet pour l'établissement, de rencontrer les élèves, éventuellement les parents, pour leur rappeler le cadre à respecter, avant de décider d'une réinscription. Pour l'instant, deux groupes sont formés, l'un avec des élèves de 7^e, l'autre avec des élèves de 8^e et 9^e, toutes voies confondues. Au total, 44 élèves sont concernés.

Le service assure la gestion administrative du projet et collabore avec l'établissement à la réflexion sur les modalités de fonctionnement.

RÉFECTOIRES

Par rapport à l'année scolaire 2005/2006, la préparation, au réfectoire d'Entre-Bois, d'un plus grand nombre de repas livrés dans les APEMS a continué sa progression, suite à une nouvelle répartition des lieux de fabrication. Pour les autres réfectoires, le nombre de repas fabriqués est resté stable.

Établissement	Nbre de repas servis
Arzillier	14 849
Belvédère	4 890
Béthusy	11 690
Coteau-Fleuri	1 496
Élysée	17 653
Entre-Bois	39 415
Gd-Vennes	3 318
Rouvraie	4 116
St-Roch	1 651
Signal	5 957
Villamont	3 174
Total	106 713

La part des repas préparés dans des structures entièrement gérées par la Commune est de 40%. Les autres réfectoires sont gérés par des sociétés privées (DSR, Concordance et EESP à Grand-Vennes). Les repas livrés dans les réfectoires de Coteau-Fleuri et de Villamont sont fabriqués à Entre-Bois. Le réfectoire de Saint-Roch est livré par Béthusy.

CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Les Conseils d'établissement instaurés par la loi scolaire, qui remplacent les Commissions scolaires, sont appelés à jouer un rôle important d'information sur les écoles et à créer des liens forts entre celles-ci et l'environnement dans lequel elles s'insèrent.

Un groupe de travail réunissant des membres appartenant aux quatre secteurs qui constituent les Conseils d'établissement (représentants des élus, professionnels de l'école, parents et organisations et milieux concernés par l'école) s'est réuni à cinq reprises en 2007. Les travaux de ce groupe ont abouti à une proposition de structure et de fonctionnement permettant de répondre à un double objectif de cohérence au niveau lausannois et de proximité des établissements dans leur secteur urbain. Le projet, qui propose à la fois la création d'un seul Conseil pour les 12 établissements lausannois et

de 12 Commissions d'établissement, a été adopté par la Municipalité en novembre. Il sert de base à l'élaboration du futur règlement qui sera soumis au Conseil communal par voie de préavis dans le courant de l'année 2008. La démarche participative se poursuit donc au travers d'un groupe de travail restreint, chargé de l'élaboration du projet de règlement.

AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

FÊTES SCOLAIRES

Le service a préparé un rapport-préavis en réponse au postulat Schaller « Pour que la fête du bois soit belle pour tous ». Il y est fait mention des améliorations apportées à l'édition des fêtes 2007. Elles se sont concrétisées par l'augmentation des animations et des manèges forains, dans le but d'élever la capacité d'accueil de l'ensemble des attractions. La réception des enseignantes et enseignants primaires a également été améliorée, par un service à table et une collation plus substantielle, pour s'approcher de celle offerte aux enseignantes des classes enfantines. Le rapport-préavis présente d'autres pistes pour augmenter le succès des futures fêtes scolaires, comme un renforcement de la participation des enseignantes en vue de mieux utiliser l'offre d'attractions, une communication plus adaptée en fonction des destinataires (enfants, parents et enseignantes), et une forme de rallye, proposé pour une meilleure motivation des plus grands élèves.

Une analyse détaillée des pratiques de différentes communes quant au défraiement des forains engagés à l'occasion de leur fête scolaire a été effectuée. Elle permettra d'améliorer les modalités contractuelles avec les forains.

AUTRES MANIFESTATIONS SCOLAIRES

L'année 2007 a été marquée par un plus grand nombre de manifestations scolaires qu'à l'accoutumée :

- deux soirées ont réuni les enseignants retraités lausannois et les jubilaires comptant 20, 25, 30 ou 35 ans d'enseignement à Lausanne ;
- des concerts ont eu lieu, donnés par l'Orchestre des collèges et des gymnases lausannois et la Banda des écoles lausannoises ;
- des moments conviviaux ont fêté l'inauguration du CREAL (Centre de ressources pour élèves allophones), le bouquet du nouveau complexe de Vers-chez-les-Blanc et les 100 ans du collège de Prélaz ;
- l'établissement de l'Élysée a reçu près de 500 élèves de toute la Suisse romande pour la finale du rallye mathématique transalpin ;
- une journée « portes ouvertes » dans les fermes pédagogiques de Rovéréaz et du Chalet-de-la-Ville a accueilli plus de 2 000 visiteurs à l'occasion des 20 ans de cette animation pédagogique proposée aux classes des cycles primaires.

PÉDIBUS

Le rattachement des Pédibus lausannois au Service des écoles primaires et secondaires a été accompagné d'une réorganisation du fonctionnement de cette prestation. L'objectif du nouvel organigramme mis en place a été de définir le rôle respectif de la coordinatrice des Pédibus, basée à Chauderon et responsable de l'ensemble du dispositif, et des parents référents désignés pour chaque

bâtiment. Cette fonction de proximité, nouvellement créée, a été définie dans un cahier des charges. La nouvelle organisation sera opérationnelle au début 2008.

MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

La mise à disposition de locaux aux sociétés locales et autres associations constitue une activité importante du service. En plus des locations habituelles, l'ouverture le week-end des salles de gymnastique de Saint-Roch et des Figuiers pour les sports libres en salle organisés par les travailleurs sociaux hors murs rencontre un grand succès auprès des jeunes.

La rédaction du nouveau règlement de mise à disposition des locaux a été finalisée en collaboration avec le Service juridique. Ce règlement entrera en vigueur en 2008.

SECTEUR BÂTIMENT

MAINTENANCE, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS

Travaux prévus et entretien courant

La situation financière est établie selon trois cibles distinctes. Pour l'année 2007, l'enveloppe budgétaire des travaux courants et imprévisibles est de 44%. La deuxième enveloppe de 45% concentre les travaux prévus.

Un troisième (11%), détermine le montant des contrats de maintenance annuelle des divers équipements techniques.

Réfections diverses

Au-delà d'une multitude de réfections courantes et imprévisibles, les travaux planifiés et engagés durant l'année 2007 ont permis notamment la rénovation et la rationalisation de surfaces existantes, soit :

- 2^e phase de réfection des classes de **Montchoisi** ;
- organisation de l'ancien appartement du concierge, pour une antenne administrative sur le site du collège de **Beaulieu** ;
- 2^e phase de l'amélioration thermique du collège de la **Blécherette** ;
- **Bergières** : réfection complète de la piste de course. Organisation de nouveaux bureaux PPLS. Mise à jour des moyens audiovisuels de la salle de projection ;
- création d'une salle des maîtres et organisation de l'APEMS au collège de la **Barre** ;
- 1^{ère} phase de rénovation de la salle des maîtres du collège de l'**Élysée** ;
- rénovation des protections solaires et mise en place d'un éclairage économique pour la salle omnisports de **Grand-Vennes** ;
- 2^e phase de rénovation de la salle TM des **Croix-Rouges** et mise en œuvre de hottes d'évacuation des vapeurs de soudo-brasure pour 3 salles de TM. (Croix-Rouges, Croix-d'Ouchy, Bergières).

CONTRATS DE MAINTENANCE TECHNIQUE

Les dépenses relatives aux contrats de maintenance technique de l'année 2007 s'élèvent à environ fr. 295 000.– répartis comme suit :

- fr. 60 000.– (20%) concernent le traitement d'eau, dont 40% consacrés pour les piscines de Grand-Vennes et des Bergières ;
- fr. 50 400.– (16%) concernent les contrôles périodiques

- des 21 ascenseurs et monte-personnes handicapées ;
- fr. 47 800.– (13%) représentent la charge pour la maintenance des organes de ventilation ;
- fr. 39 600.– (13%) sont nécessaires pour la régulation et le contrôle des chaufferies ;
- fr. 38 000.– (13%) sont destinés aux contrôles des alarmes de sécurité ;
- fr. 32 400.– (11%) sont consacrés à l'entretien des espaces verts dont le Service des parcs et promenade ne peut assurer la charge.

CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE

Une demande de crédit supplémentaire de fr. 310 000.– a été nécessaire sur l'exercice 2007, notamment pour couvrir les dépenses suivantes :

- travaux et réparations suite à des actes de vandalisme importants sur les bâtiments de Provence (fr. 65 000.–), Pierrefleur (fr. 35 000.–) et Élysée (fr. 25 000.–) ;
- sécurisation de la piscine des Bergières (fr. 85 000.–) et remise en état du réseau d'eau potable de Malley (fr. 100 000.–).

Vandalisme

Les bâtiments scolaires continuent d'être la cible de vandalisme. Ce poste a représenté pour 2007, une dépense totale de fr. 325 500.–, soit plus de 11% du budget.

47% de ces dépenses concernent le remplacement des vitrages cassés, soit fr. 153 300.– et 16% constituent le nettoyage des tags par une entreprise privée intervenant en plus des travaux de la brigade anti-tags de la Ville. Les autres travaux concernent des faux plafonds, de la menuiserie et des travaux extérieurs.

Organisation

La dernière phase de réorganisation du dépôt de Valency s'est finalisée par l'engagement d'un magasinier. Un local protégé offre désormais la possibilité de constituer une collection d'objets représentatifs du patrimoine pédagogique.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves primaires de la scolarité obligatoire par degré et par établissement (classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2007

Établissement	CIN	CYP1	CYP2	ERP	DEP-VER	ACCP	Total
Floréal	449	473	446		8		1 376
Prélaz	501	510	451	19	21		1 502
Mon-Repos	444	463	436			8	1 351
La Sallaz	377	404	356		86		1 223
Entre-Bois	453	440	414	12	23		1 342
Totaux	2 224	2 290	2 103	31	138	8	6 794

Répartition des élèves secondaires de la scolarité obligatoire par degré, par division et par établissement (classes de raccordement et d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2007

Établissement	CYT5	CYT6	7 ^e			8 ^e			9 ^e			ER+VER	DES	ACCS	Total
			VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO				
Belvédère	157	134	50	42	74	50	38	61	50	46	70	62	33	28	895
Bergières	139	160	91	50	67	76	67	51	87	49	68	21	12	12	950
Béthusy	143	145	98	46	48	103	41	36	97	48	36	31		20	892
Élysée	118	115	75	36	47	52	36	22	50	50	28	13	20	23	685
Villamont	139	138	49	63	50	61	45	59	66	48	48	41	30	33	870
C. F. Ramuz	108	115	70	44	42	73	39	45	70	48	48	32	20		754
Montolieu	140	129	48	40	52	59	40	51	50	43	45	51	8		756
Tot./div.	944	936	481	321	380	474	306	325	470	332	343	251	123	116	5 802
Totaux	944	936	1 182			1 105			1 145			251	123	116	5 802

Effectifs des classes lausannoises (classes à effectif réduit, classes de développement, classes d'accueil et classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2007

Degré	Élèves	Classes	Moyenne	Effectif min.	Effectif max.
CIN	2 222	111	20.0	16	23
CYP1	2 290	113	20.3	16	24
CYP2	2 104	107	19.7	12	24
CYT					
5 ^e	944	49	19.3	16	21
6 ^e	936	48	19.5	17	22
VSB					
7 ^e	481	20	24.0	22	25
8 ^e	474	20	23.7	18	26
9 ^e	470	21	22.4	15	26
VSG					
7 ^e	321	15	21.4	18	25
8 ^e	306	15	20.4	18	23
9 ^e	332	14	23.7	21	25
VSO					
7 ^e	380	24	15.8	12	19
8 ^e	325	21	15.5	14	18
9 ^e	343	21	16.3	14	18
RAC	260	13	20.0	17	22

Nombre et localisation des élèves des classes secondaires lausannoises domiciliés dans les communes de l'ancien arrondissement de Lausanne (classes de raccordement non comprises) – situation au 31.12.2007

Groupe scolaire	Épalinges	Le Mont	Forel/Savigny	Total
Belvédère	0	2	0	2
Bergières	0	59	0	59
Béthusy	0	4	51	55
Élysée	2	1	0	3
Villamont	0	26	2	28
C. F. Ramuz	0	96	0	96
Montolieu	7	0	12	19
Total	9	188	65	262

Plan de rentrée 2007/2008 des établissements primaires : cycle initial, cycles primaires, classes ER, VER, DEP et ACCP

	CIN	CYP1 P1	CYP1 P2	CYP1 multi	CYP2 P1	CYP2 P2	CYP2 multi	ERP	DEP + VER	ACCP*	Tot. Bât.	Tot. Etab.
100 Floréal												
101 Bourdonnette	3			3							6	
102 Cour	1			1							2	
104 Figuiers					3	1					4	
105 Floréal	3	2	2		2	2					11	
107 Malley	3.5	1.5	2		3	4					14	
110 Montoie	6	2	2	1	2	2					15	
111 Montriond	3	2	2		2	2			1		12	
112 Provence	2			2							4	
114 Tivoli	1			1							2	
	22.5	7.5	8	8	12	11	0	0	1	0	70	70
200 Prélaz												
202 Beaulieu	5	3	4		3	3		1			19	
203 Bergières	3										3	
204 Chablière	2										2	
206 Pierrefleur	4	1	1	4	4	4					18	
207 Pont-des-Sauges	1			1							2	
208 Prélaz	6	3	4		5	4		1	2		25	
210 Valency	3	2	1								6	
211 Jardins de Prélaz	2										2	
	26	9	10	5	12	11	0	2	2		77	77
300 Mon-Repos												
301 Chailly	5	2	1	3	3	3					17	
302 Chandieu	2										2	
303 Chissiez	1	1	1		1	1					5	
304 Croix-d'Ouchy	3	1	1	1	2	2					10	
305 Devin	1			1							2	
306 Églantine	1	1	2		2	2					8	
307 Florimont	2	1									3	
308 Léman	2										2	
309 Mon-Repos	3			3	2	1				1	10	
310 Montchoisi	1	1	1	1	1	1	1				7	
312 Val d'Angrogne	1			1							2	
	22	7	6	10	11	10	1	0	0	1	68	68
400 La Sallaz												
401 Arzillier									8		8	
402 Boissonnet	5	3	4		3	3			1		19	
405 Coteau-Fleuri	4	3	3	2	3	4					19	
408 Montolieu	1										1	
409 Praz-Séchaud	2										2	
412 La Sallaz	4	1	1	1	1	1	1				10	
415 VCLB-école	2			2			2				6	
	18	7	8	5	7	8	3	0	9	0	65	65
500 Entre-Bois												
501 Barre	4			4	1	1	1				11	
502 Bellevaux	2	1	2		2	2		1			10	
504 Bois-Gentil	2			2		2					6	
506 City-Blécherette	1			1	1						3	
507 Colline	1	1	1						1		4	
508 Entre-Bois	3	2	2		2	2					11	
511 Pontaise	3	1	1		2	2			1		10	
512 Rouvraie	2										2	
513 Vieux-Moulin	4	2	2		2	1					11	
	22	7	8	7	10	10	1	1	2	0	68	68
Totaux	110.5	37.5	40	35	52	50	5	3	14	1	348	348

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CIN classes du cycle initial

CYP classes des cycles primaires 1 et 2

ER, VER classes à effectif réduit, classes vertes

DEP classes de développement

ACCP classes d'accueil

Plan de rentrée 2007/2008 des établissements secondaires : cycle de transition, classes 7^e à 9^e VSB, VSG, VSO, classes ER, DES et ACCS

	CYT5		CYT6		7 ^e année				8 ^e année				9 ^e année				DES VER	ACCS	Tot. Bât.	Tot. Etabl.
	ER		ER		VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER				
011 BELVÉDÈRE		1		1	2	2	4	1	2	2	4		2	2	4		3	3	33	
011 BV - Tivoli												1				1			2	
012 Croix-Rouges	8		7																15	
	9		8		2	2	5		2	2	5		2	2	5		3	3	50	
021 BERGIÈRES	8		8	1	4	2	4		3	3	3		4	2	4	1	1	1	49	
021 Bât. AB																			0	
	8		9		4	2	4		3	3	3		4	2	5		1	1	49	
031 BÉTHUSY	7	1	7	1			3	1	4	2	2		4	2	2			2	38	
032 Mon-Repos					4	2													6	
	8		8		4	2	4		4	2	2		4	2	2		0	2	44	
041 ÉLYSÉE			6		3	2	3	1	2	2	2		2	2	2		2	2	31	
042 Croix-d'Ouchy	6																		6	
	6		6		3	2	4		2	2	2		2	2	2		2	2	37	
051 VILLAMONT	2		3			2			2	1		1	2	1		1	3	4	22	
052 St-Roch	2		2		2	1	3	1	1	1	4		1	1	3				22	
055 Prélaz	3	1	2																6	
	8		7		2	3	4		3	2	4		3	2	4		3	4	50	
C. F. RAMUZ																				
061 Rouvraie	6	1	6	1													2		16	
062 Entre-Bois					3	2	3		3	2	3	1	3	2	3				25	
	7		7		3	2	3		3	2	4		3	2	3		2	0	41	
MONTOLIEU																				
071 Grand-Vennes	3		3		2	2	4		3	2	3	1	3	2	3	1	1		33	
073 Coteau-Fleuri	4		4																8	
077 Signal																	3		3	
	7		7		2	2	4		3	2	4		3	2	4		4	0	44	
Total par section	49	4	48	4	20	15	24	4	20	15	21	4	21	14	21	4	15	12	315	
Total par division	53		52		20	15	28		20	15	25		21	14	25		15	12		
Total par degré	53		52		63				60				60				15	15		315

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CYT	cycle de transition	ER	classes à effectif réduit
VSB	voie secondaire baccalauréat	DES	classes de développement
VSG	voie secondaire générale	VER	classes vertes
VSO	voie secondaire à options	ACCS	classes d'accueil

SERVICE DE SANTÉ DES ÉCOLES

Le service comprend des médecins pédiatres, des infirmières, des physiothérapeutes et des assistants sociaux. La mission est la promotion des activités de santé communautaire, de la santé physique, psychique et sociale des élèves, le dépistage, le conseil et l'expertise dans le champ de compétences des spécialistes, et une contribution à l'intégration scolaire et professionnelle. Les collaborateurs sont au nombre de 44 sous contrat de droit public et 3 auxiliaires.

Situation générale

Après une longue période d'attente de 2 ans, une nouvelle organisation de l'ODES (Office des écoles en santé) est prévue pour 2008. Même si les actions de santé au niveau des établissements ont bénéficié du dynamisme des équipes, le projet de lutte contre la consommation de cannabis, où nous sommes étroitement associés à l'État, en a été retardé d'autant.

Le groupe de travail sur les soins palliatifs, auquel participaient l'infirmière-chef et le chef de service, placé sous l'égide du Prof. Fanconi, a terminé ses travaux. Le document final propose une démarche d'intégration par l'intermédiaire des équipes de santé des établissements scolaires. Ce groupe doit être la plate-forme de discussion pour gérer les effets sur la scolarité des longues absences pour cause de maladie, les maladies chroniques, voire les phases terminales de longues maladies d'élèves.

Le service a accepté le transfert, pour suivi scolaire, de 711 élèves des institutions et écoles dépendant du Service de l'enseignement spécialisé, situées à Lausanne ou dans la banlieue. Le temps pour ces enfants étant compté à 2 heures par année pour les prestations de base, c'est 1 400 heures de travail que nous avons dû intégrer, dès la rentrée scolaire 2007 dans le travail habituel, sans modification du nombre des postes mais en renonçant à d'autres prestations.

ACTIVITÉS DU SERVICE

L'action de prévention de l'alcoolisme aigu et de ses conséquences immédiates, qui s'est déroulée au parc Bourget fin juin et début juillet, a fait intervenir une équipe de 5 à 6 travailleurs sociaux hors-murs du Service de la jeunesse et des loisirs, en coordination avec la Fédération Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA) lors de 8 soirées qui ont rassemblé en tout environ 2 000 jeunes pour leurs fêtes spontanées de promotion. Les transports mis à disposition pour les 2 soirées ont été remplis, la prévention contre l'excès d'alcool et ses conséquences a été bien accueillie par le public, averti de cette démarche par le battage médiatique. La répétition de cette opération devra faire une plus large place à l'information en amont, aussi au niveau des établissements du secondaire supérieur.

Dès le début de l'année scolaire, la prise de contact avec les familles lors de l'inscription en enfantine a été facilitée par la remise d'un dépliant illustré en couleurs décrivant les activités des 3 professions, avec leurs coordonnées.

FORMATION

Toutes les infirmières, les assistants sociaux et une partie des médecins scolaires lausannois ont participé à la formation sur l'entretien motivationnel niveau II avec l'équipe du Dr Daepfen (CHUV, 2 jours).

D'autres formations ont eu lieu sur divers sujets: bureautique (63 cours), professionnels (88 cours), sur les violences, l'addiction au WEB et aux jeux, la crise suicidaire, les psychotropes. L'ensemble de ces formations a totalisé 297,6 jours.

Une infirmière a achevé la formation en santé communautaire en cours d'année, après deux modules (1 an) de formation en cours d'emploi.

La formation donnée aux personnes extérieures au service pour les premiers secours a touché en 2007, 249 enseignants et 12 collaboratrices des études surveillées. Le chef de service a participé à la planification de la vaccination contre le papillomavirus (HPV), qui doit se dérouler à l'automne 2008. Il a aussi présenté aux pédiatres, en visioconférence romande (VD, GE, FR, NE, VS, JU, TI) le sujet de la dyslexie et de son retentissement sur la scolarité, sur la base de ses travaux sur 132 élèves atteints de ce handicap.

Le cours de nutrition déjà développé pour le programme ALEX a été suivi par 24 collaborateurs de la Commune, et a été proposé au centre de formation cantonal (CEP).

PRÉVENTION

ACTIONS DE SANTÉ

Les actions de santé faites durant l'année scolaire 2006/2007 par les équipes de santé des établissements ont été classées par thèmes (nombre de périodes):

Besoins fondamentaux	144
Alimentation	98
Sens	201
Sommeil et relaxation	12
Hygiène	430
Immunité, SIDA, sexualité	542
Droits des enfants, violences, mauvais traitements	358
Toxicomanies	405
Autres	207
Total	2 397

PROGRAMMES DE SANTÉ

PRÉVENTION DES TOXICOMANIES

En raison de la refondation prévue pour l'ODES et de la mise en place d'une cheffe de projet pour le projet prioritaire cantonal sur les dépendances, les activités antérieures se sont terminées en décembre 2007. Des contacts ont été pris avec un établissement secondaire pour mettre en place les nouvelles procédures dès janvier 2008.

PROGRAMME FAMILLE BOOZ'YEUX

Le programme Booz'yeux, complètement remanié en 2005 après 8 ans de mise en pratique, a suscité un intérêt renouvelé après une année de gestation.

Nombre d'élèves qui ont suivi le programme

année scolaire	nbre d'élèves
2000/01	1 100
2001/02	240
2002/03	960
2003/04	960
2004/05	240
2006/07	120
fin 2007	460

Les moyens didactiques de soutien aux enfants et à leurs familles ont été complètement renouvelés, et ont fait l'objet de deux présentations publiques très fréquentées.

PROJETS DE PRÉVENTION

Le projet de prévention secondaire-tertiaire de l'obésité (ALEX) fait l'objet d'une étude en cours sur l'amélioration de la condition physique, mesurée en laboratoire d'ergométrie à l'Institut des sports de l'UNIL, comme travail de diplôme d'un futur professeur d'éducation physique.

RECHERCHE ET ÉTUDES

Une étude a été faite sur l'évaluation, par les élèves eux-mêmes, des entretiens de classes de 5^e année par l'équipe médecin-infirmière durant le 2^e semestre 2007, qui s'est révélée largement favorable.

Une 2^e étude a analysé l'évaluation des participants aux cours de premiers secours, dans le 2^e semestre 2007, elle aussi largement favorable à la formule d'enseignement pratiquée.

Une 3^e recherche porte sur le retentissement scolaire du handicap représenté par la dyslexie. On note une très forte influence, à la baisse, des résultats obtenus. Malgré le traitement logopédique offert, ils sont très inférieurs à ce que peut faire espérer le niveau intellectuel des élèves.

Une 4^e étude porte sur le projet ALEX, et démontre l'effet favorable de ces activités sur l'estime de soi, même s'il n'y a pas ou que peu de poids perdu.

PRESTATIONS DU PROGRAMME

Le programme de prestations est resté inchangé.

VACCINATIONS (ANNÉE SCOLAIRE 2006/2007)

vaccin Infanrix	341 doses	soit diphtérie	1 210 doses
vaccin Revaxis	177 doses	tétanos	1 210 doses
vaccin Boostrix	692 doses	coqueluche	1 033 doses
vaccin Dintarix	84 doses	polio	518 doses
vaccin Priorix	493 doses	vaccin ROR	493 doses
vaccin GENHBvac	1 422 doses	vaccin HB	1 422 doses

On constate une légère diminution des vaccinations, bien que forte pour le ROR, et une augmentation imprévue pour l'hépatite B.

VISITES MÉDICALES (ANNÉE SCOLAIRE 2006/2007)

Résultats des contrôles de santé et des visites médicales

	garçons	filles
Examinés sans visite préscolaire en 1 ^{ère}		
par le médecin scolaire	292	266
par le médecin traitant	428	443
envoyés chez le médecin pour :		
anomalie de l'acuité visuelle	193	229
anomalie de la vision des couleurs	79	18
test de Lang (vision stéréoscopique)	16	9
anomalie de l'audition	81	53
examinés pour verrues	2 460	2 479
envoyés chez le médecin pour verrues	199	277
examinés pour poux	3 124	3 115
traités pour poux	48	163

Sur les 1 119 nouveaux élèves de CIN, seuls 965 (86%) avaient fait l'examen préscolaire, ce qui est une régression de l'ordre de 10% par rapport aux deux années précédentes.

PRESTATIONS HORS PROGRAMME DE DÉPISTAGE (ANNÉE SCOLAIRE 2006/2007)

Urgences

APEMS	53	situations
premiers secours accidents	20 690	événements

Interventions de soutien

en faveur des enseignants	363	heures
en faveur des classes	45	heures

Démarches médico-sociales

réductions diverses	382	situations
	81	heures
en faveur des enfants	715	heures
auprès des enseignants	1 049	heures
dans le cadre du service	1 208	heures
assurances sociales, SPJ, divers	327	heures
entretiens avec les familles	1 095	heures

Sur les 1 124 élèves dont les parents ont été invités par l'infirmière à l'entretien prévu en CIN, 849 (75.5%) se sont présentés, 20 (1.8%) ont répondu au téléphone, 130 (11.6%) l'ont refusé, 116 (10.3%) ne sont pas venus au rendez-vous, et 9 n'ont pas pu être atteints. Par rapport à l'année scolaire 2004/2005, où seuls 62.5% des parents avaient pu être contactés, il y a 14.8% d'augmentation.

ÉDUCATION POUR LA SANTÉ FAITE PAR LES INFIRMIÈRES (ANNÉE SCOLAIRE 2006/2007)

Préparation		684 heures
individuelle	606 élèves	186 heures
en groupe	10 972 élèves	665 heures
total	11 578 élèves	1 535 heures

La permanence « mauvais traitements » ne s'est plus réunie par manque de demandes.

PHYSIOTHÉRAPEUTES (ANNÉE 2006/2007)

Nombre d'élèves

sexe	examinés	signalés pour gym préventive	suiivis pour gym préventive	signalés au médecin
garçons	295	111	68	5
filles	499	100	54	11
total	794	211	122	16

ASSISTANTS SOCIAUX SCOLAIRES (ANNÉE CIVILE 2007)

Répartition des situations prises en charge en fonction de la date d'ouverture et de fermeture du dossier

	fermés en 2006	restés ouverts	total
ouverts avant 2007 (y compris réouvertures)	53	658	711
ouverts en 2006	3	169	172

Un effort particulier a été mis cette année pour consolider la collaboration avec les autres services (petite enfance,

service dentaire, unité d'insertion des jeunes, unité logement, etc.) et surtout pour la mise en place régulière de séances de travail avec les conseillères sociales école-famille du Canton de Vaud.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

MISSION DU SERVICE

Les psychologues, psychomotricien-ne-s et logopédistes du Service de psychologie scolaire PPLS offrent aux enfants et à leurs familles, en collaboration avec les partenaires scolaires, une aide spécifique qui peut prendre diverses formes : consultations, évaluations des difficultés, propositions d'interventions. Leur mission est de faciliter l'évolution de chaque élève afin qu'il puisse acquérir de nouvelles connaissances et se développer harmonieusement aussi bien dans le cadre scolaire que familial. Les parents ont accès aux prestations de trois professions complémentaires, ce qui facilite la réflexion lorsqu'il s'agit d'analyser la situation d'élèves en difficultés et de trouver avec l'école l'intervention qui répondra au mieux à la recherche d'une reprise évolutive.

SITUATION GÉNÉRALE

L'année a été marquée par la nécessaire anticipation d'une nouvelle organisation à mettre en place avant le 1^{er} janvier 2008. À cette date, en effet, l'entrée en vigueur de la Réforme de la Péréquation financière et de la répartition des Tâches entre la Confédération et les Cantons (RPT) obligera le Canton à reprendre des prestations qu'il n'avait pas à assumer jusque-là : l'Assurance Invalidité ne financera plus certaines prestations individuelles (comme la logopédie), ni groupales (comme les mesures de formation scolaire spécialisée). Ces charges et ces tâches devront être intégralement reprises par le Canton.

En prévision de ce changement fondamental, de nombreux groupes de travail se sont réunis durant l'année. Ceci a permis de mener à bien divers projets auxquels les collaborateurs du Service de psychologie ont activement participé :

- L'élaboration d'un « catalogue de prestations minimales » assurées par tous les collaborateurs des services PPLS du Canton. Cet inventaire a permis de décrire le travail effectif proposé dans chaque profession (psychologues, psychomotricien-ne-s, logopédistes). Le but final était d'avoir un document commun à tous les spécialistes à l'intention des personnes qui nous consultent, comme des services avec lesquels nous collaborons (CHUV, Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SUPEA), Service éducatif itinérant (SEI), etc.).
- La mise en consultation des directives émises par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et d'appui à la formation) pour la gestion des classes officielles de l'enseignement spécialisé.
- La mise en place d'un dispositif pour l'octroi des prestations de logopédie, qu'elles soient dispensées par des collaboratrices PPLS ou par des logopédistes installées en privé.

En collaboration avec l'ensemble des directeur-trice-s des établissements scolaires lausannois, nous avons travaillé pour la mise en place d'une phase de transition qui tienne compte des particularités lausannoises et des

structures actuelles (classes de langage et classes dites « d'intégration »).

La réflexion se poursuivra en 2008 pour voir comment améliorer l'organisation de ces structures tout en respectant les bases légales.

Pour Lausanne, le secrétariat du Service de psychologie scolaire s'est réorganisé afin de répondre dans les meilleurs délais aux parents demandeurs de traitement logopédique (accueil téléphonique, envoi rapide d'une « autorisation » permettant une consultation en vue d'un examen ou d'un traitement, système informatique de contrôle de la facturation des prises en charge, envoi à la comptabilité du Canton pour paiement). Appliqué également dans les neuf autres régions du Canton, le système donnera lieu à une évaluation de faisabilité durant l'année 2008.

L'Arrêté du 5 décembre 2007, réglant pour les années 2008 à 2010 l'octroi et le financement par le Canton des prestations de logopédie dispensées par les logopédistes indépendant-e-s est l'aboutissement d'un travail de concertation avec les associations professionnelles.

Il est le fruit d'une concertation conduite par l'Office de psychologie scolaire impliquant tous les organes régionaux dont le Service de psychologie scolaire.

ANALYSE DES PRATIQUES ET STATISTIQUES REMARQUE GÉNÉRALE

Le service a connu une importante augmentation aussi bien du nombre de dossiers ouverts que du temps consacré aux enfants. Ce n'est pas moins de 30% de situations supplémentaires que nous avons eu à gérer durant l'année 2007.

Cette augmentation est principalement liée à l'ouverture de nouveaux dossiers AI, 5 fois plus nombreux que les années précédentes. En effet, en déposant une demande de prestations avant le 1^{er} janvier 2008, les logopédistes avaient la garantie que ces prestations seraient assurées et que le Service de l'enseignement spécialisé s'en verrait accorder automatiquement le financement outre le montant calculé par le Canton. Il faut relever encore que l'Assurance Invalidité cessant définitivement son activité telle que nous la connaissions jusque-là, il n'allait plus être possible d'échelonner les demandes et de solliciter des prises en charge de manière rétroactive comme c'était le cas par le passé. Les logopédistes, en collaboration avec les psychologues et les thérapeutes de la psychomotricité, ont donc eu à cœur de tout mettre en œuvre pour garantir aux enfants les prestations qui leur étaient nécessaires pour 2008 et 2009.

	05/06	06/07	% augm.	facteur multiplicatif
DOSSIERS				
doss N-AI	2 126	2 085	-1.9%	
doss AI	176	912	418.2%	5.2
total	2 302	2 997	30.2%	
HEURES				
heures N-AI	30 373	27 129	-10.7%	
heures AI	3 233	9 662	198.9%	3.0
total	33 606	36 791	9.5%	

REMARQUES SPÉCIFIQUES

Durant l'exercice 2007, nous avons effectué les statistiques habituelles permettant de faire une analyse

du fonctionnement du service. De plus, nous avons souhaité approfondir « une variable » de l'ensemble des données recueillies. Notre attention s'est focalisée sur la différence de prestations que nous demandent les filles par rapport aux garçons: en termes de consultations (nombre de dossiers), de temps, de type de mesures (entretien, examen ou suivi) et de variation selon l'âge.

Il ressort d'une première observation générale que 61% des consultants sont des garçons (voir tableau ci-dessous) ce qui occupe 63% du temps des professionnels et représente 29% de la population totale des garçons scolarisés.

Répartition des dossiers selon le sexe

sexe	dossiers	%	total enfants scolarisés	% des enf. scolarisés
M	1 845	61.6%	6 392	28.9%
F	1 152	38.4%	6 271	18.4%
total	2 997	100.0%	12 663	23.7%

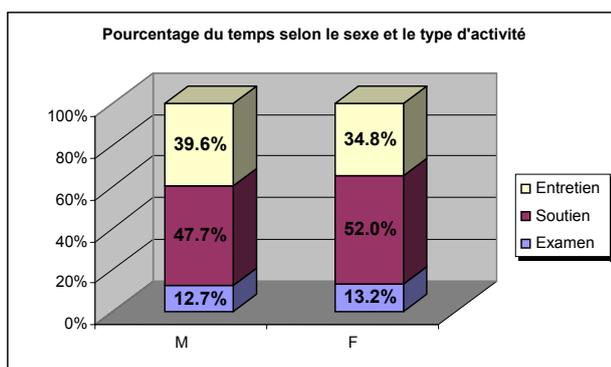
Ce constat n'est pas nouveau, il se retrouve depuis de nombreuses années dans d'autres services comme le SUPEA, dans les institutions, dans les classes spécialisées et dans la pédagogie compensatoire. De nombreuses hypothèses ont été faites à ce sujet sans jamais obtenir un accord unanime: plus grande fragilité des garçons? Préoccupation maternelle prépondérante? Manifestation d'oppositions des garçons moins socialement acceptée que celle des filles? Notre objectif n'était pas d'apporter une nouvelle contribution au débat mais de nous pencher sur notre pratique pour être au plus près des besoins des élèves qui nous consultent.

Aussi nous avons eu envie d'affiner cette observation en analysant les paramètres qui pouvaient moduler cette différence liée au sexe.

Nous avons tout d'abord comparé le temps consacré aux garçons et aux filles selon le type d'activité du spécialiste.

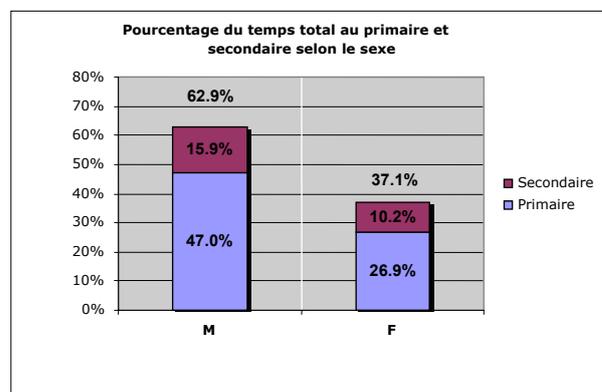
Le graphique 1 nous montre une différence de plus de 4% pour la prestation de type « soutien » en faveur des filles. Vu le grand nombre d'enfants en cause, cette différence est importante. On peut se risquer à une première hypothèse: les garçons demandent davantage d'investissement « global » (entretien avec la famille, avec l'école, réunions en réseau) et les filles semblent plus réceptives aux possibilités de « suivi » individuel qu'on leur propose.

Graphique 1



Le tableau suivant (2) reflète une différence importante entre filles et garçons selon que la prise en charge a lieu durant la scolarité primaire ou secondaire. Le 47% du temps global est dévolu aux garçons durant leur scolarité primaire, contre 27% pour les filles. Ces valeurs indiquent clairement des besoins largement supplémentaires des garçons par rapport aux filles dans leur jeune âge. Ils « mobilisent » d'avantage les spécialistes et inquiètent aussi plus profondément les enseignants.

Graphique 2



En poursuivant notre comparaison, nous observons une variation du temps de consultation selon les cycles.

Proportion du temps selon les cycles et le sexe

cycles	M	F	total
CIN	3.5%	1.8%	5.4%
CYP1	15.4%	9.6%	25.0%
CYP2	13.7%	9.0%	22.7%
CYT	6.2%	3.4%	9.6%
VSO	2.6%	1.6%	4.2%
VSG	1.5%	1.5%	3.0%
VSF	0.7%	0.8%	1.6%
Cl Spéc	19.3%	9.4%	28.6%
total	63.0%	37.0%	100.0%

L'écart en faveur des garçons reste important jusqu'à la VSO (2.6% du temps pour les garçons et 1.6% pour les filles). Il s'équilibre par contre largement pour la VSG (1.5% pour les deux sexes) et la VSB (0.7% et 0.8%). Bien que ces pourcentages soient faibles, ils rendent compte d'un constat clinique assez couramment partagé par les spécialistes, à savoir que les filles sont globalement plus réceptives que les garçons à la préadolescence et à l'adolescence au travail sur elle-même et à l'introspection.

Au vu de ce qui précède, on ne sera pas surpris de constater que la répartition du temps donné aux enfants trouve son sommet entre 6 et 9 ans.

Pourcentage du temps pour les filles et les garçons par regroupement d'âges

âges	M (% cumulés)	F (% cumulés)
3 à 5	14.9%	11.2%
6 à 9	59.6%	60.3%
10 à 16	25.5%	28.5%
total	100.0%	100.0%

En résumé, l'ensemble des données illustre la manière dont nous devons conduire notre clinique pour une prise en charge adéquate des enfants.

RESSOURCES HUMAINES

Le nombre d'EPT est inchangé et correspond à la dotation cantonale toujours maintenue à 2,5 EPT pour 1 000 élèves. La formation de tous les collaborateurs reste une préoccupation importante et l'acquisition « en continu » de nouvelles méthodes d'interventions est une garantie supplémentaire pour une adaptation maximale aux nouveaux enjeux que se donne l'école.

STAGIAIRES

En 2007, notre service a pris en charge 2 stagiaires psychomotriciennes, une stagiaire psychologue et une stagiaire logopédiste.

CONCLUSION

Un travail intense s'est effectué tout au long de l'année 2007. Il a été nécessaire de poursuivre un double objectif : une mise en place concrète de l'application de la RPT avec son impact sur les professionnel-le-s comme sur l'administration ; le maintien de notre effort pour garantir des prestations diversifiées et une coordination serrée avec le corps enseignant confronté au défi que suscite un projet intégratif d'enfants différents. La conscience des enjeux a motivé tout le Service de psychologie scolaire.

SERVICE DENTAIRE

MISSION

La mission du Service dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, de prévenir les maladies bucco-dentaires et, s'il s'avère nécessaire, de prodiguer des soins aux élèves des écoles lausannoises.

PRESTATIONS OFFERTES PAR LE SERVICE DENTAIRE

- prophylaxie individuelle effectuée par deux hygiénistes au cabinet ;
- prophylaxie collective effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire dans les classes primaires ;
- soins conservateurs effectués par des médecins dentistes (pédodontistes) dans sept cabinets dentaires ;
- soins orthodontiques effectués par des médecins dentistes (orthodontistes) dans trois cabinets dentaires ;
- dépistage annuel de la carie pour tous les écoliers des établissements lausannois, ceux d'un certain nombre d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées, et des élèves de Belmont.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Les sept cabinets conservateurs comptent neuf médecins dentistes, neuf assistantes dentaires et une hygiéniste dentaire. Le groupe orthodontique de Montbenon, trois

spécialistes en orthopédie dento-faciale, trois assistantes dentaires, une hygiéniste dentaire, une secrétaire, une professionnelle en radiologie, un technicien dentaire et une nettoyeuse. Le service de prophylaxie, deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire. Le secrétariat, un chef de service et deux secrétaires. L'effectif à la fin de l'année était de 25.25 EPT.

ÉVOLUTION DU SERVICE DENTAIRE

Le fonctionnement d'un logiciel de gestion des cabinets de soins conservateurs s'est avéré particulièrement efficace en 2007. Ce programme donne aux cabinets dentaires les moyens d'identifier les élèves et leurs responsables afin de pouvoir constituer des dossiers informatiques. La gestion administrative est facilitée, ainsi que l'échange d'informations entre les cabinets et l'administration.

L'intégration des nouvelles techniques en orthodontie a permis de renforcer les méthodes existantes de travail au sein du groupe orthodontique de Montbenon. Ces procédés modernes ont permis une réduction de la durée des traitements et une hausse des revenus. Une nouvelle planification des travaux au sein du laboratoire s'est montrée efficace.

Le système de stérilisation, transformé à la fin de l'année 2005 en conformité avec l'ordonnance sur la prévention de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, continue à démontrer une grande efficacité.

Un suivi constant des appareils et des installations dentaires a permis au service d'éviter d'importants frais d'achats pendant l'année 2007.

DIVERS

L'année 2007 a vu une légère réduction du nombre d'élèves inscrits au Service dentaire. Ceci est dû à la baisse des effectifs dans les écoles lausannoises et autres institutions dont les élèves sont suivis par le service.

Effectif des patients

Enfants inscrits au S.D.S	au 31.12.07	au 31.12.06
Écoles primaires (CIN + CYP)	4 066	4 482
Écoles secondaires (CYT + 7 ^e à 9 ^e)	3 100	3 241
Apprentis, gymnasiens	938	749
Communes voisines (+ Belmont)	180	190
Institutions diverses	103	118
	8 387	8 780

Durant l'année 2007, 224 demandes de « réduction d'honoraires » ont été examinées et parmi elles, 206 ont été prises en considération, 10% de moins qu'en 2006. Sur la base des devis établis, le montant global de ces réductions s'élève à fr. 120 319.-, identique à l'année précédente.

VISITES DE DÉPISTAGE 2007

Comme chaque année, les visites annuelles de dépistage de la carie chez tous les écoliers lausannois se sont déroulées de début septembre à fin novembre. Cet index reste un baromètre important de la santé bucco-dentaire des écoliers. En moyenne, 76% des élèves de la première année enfantine sont inscrits au Service dentaire.

Visites de dépistage – récapitulation générale 2007

	Nombre classes	Effectif	Abs.	Contrôles	Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	SDS	Privé	
Classes primaires	357	6 900	302	6 598	3 763	1 333	1 381	121	3 573	3 327	918
Classes secondaires	336	6 125	256	5 869	3 132	1 671	1 017	49	2 791	3 334	817
Institutions spécialisées	34	339	29	310	156	75	77	2	21	318	73
Classes privées	20	257	12	245	180	26	39	0	17	240	37
Belmont	12	238	5	233	189	21	23	0	81	157	18
Total	759	13 859	604	13 255	7 420	3 126	2 537	172	6 483	7 376	1 863

Catégorie I :	Sans carie, ni obturation	56%	SDS :	Inscrits au Service dentaire	49%
Catégorie II :	Sans carie, avec obturations	24%	Privé :	Non inscrits	51%
Catégorie III :	Avec caries	19%			
Catégorie IV :	Bouches négligées	1%			

